



RAPPORT DE LA MISSION CONJOINTE D'ÉVALUATION FINALE DE LA SNDS DU CABO VERDE 2012-2016

EVALUATION DE LA SNDS





RAPPORT DE LA MISSION D'ÉVALUATION CONJOINTE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE 2012-2016 DU CABO VERDE

(Praia, 23 au 27 mai 2016)

Juin 2016



Liste des acronymes

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
BAD	Banque africaine de développement
BCV	Banque du Cabo Verde
CNEST	Conseil national de la statistique
CPE	Centre de politiques stratégiques
DECRP	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
DAF	Direction administrative et financière
DGPOG	Direction générale planification, budget et gestion
DGT	Direction générale du travail
ECV	Escudo du Cabo Verde (monnaie nationale)
ENSEA	Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (Abidjan)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
FMI	Fonds monétaire international
IDRF	Enquête sur les dépenses et les revenus des ménages
IEFP	Institut de l'emploi et de la formation professionnelle
IMC	Enquête multi-objectif continue
INDP	Institut national de développement des pêches
INECV	Institut national de statistique du Cabo Verde
INPS	Institut national de prévoyance sociale
INS	Institut national de statistique
ISSEA	Institut sous régional de statistique et d'économie appliquée (Yaoundé)
MAA	Ministère de l'agriculture et de l'environnement
MDR	Ministère du développement rural
MFP	Ministère des finances et de la planification
MS	Ministère de la Santé
NSDD	Norme spéciale de diffusion des données du FMI
ODD	Objectif de développement durable
ODINE	Organe délégué de l'INE
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au 21 ^{ème} siècle
PDA	Personnal Digital Assistant

PTF	Partenaires techniques et financiers
QUIBB	Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien être
SGDD	Système général de diffusion des données
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
UE	Union européenne
UNECA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
UniCV	Université du Cabo Verde
UniPiaget	Université PIAGET

Table des matières

Résumé	5
I. INTRODUCTION	9
II. PRESENTATION DU CONTEXTE ET DE LA METHODOLOGIE DE L'ELABORATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2012-2016.....	10
II.1. Contexte	10
II.2. Approche méthodologique suivie et contenu.....	11
II.3. Appréciation générale de l'élaboration de la SNDS	13
II.4. Effet de la SNDS sur la gouvernance du SSN et la production statistique.....	13
III. RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2012-2016	14
III.1. Axe stratégique 1 : Consolidation du cadre institutionnel, légal et organisationnel	14
III.2. Axe stratégique 2 : Amélioration de la production statistique et de l'analyse des données	15
III.3. Axe stratégique 3 : Promotion de la communication, de la diffusion et de l'utilisation des données	16
III.4. Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières	17
IV. PROPOSITION D'ORIENTATION POUR L'ELABORATION DE LA SNDS 2017-2021.	18
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	20
V.1. Conclusion	20
V.2. Recommandations	20
ANNEXE 1 : ETAT DE REALISATION A LA DATE DU 23 MAI 2016 DU PLAN D'ACTION DE LA SNDS 2012-2016 DU CABO VERDE	24
ANNEXE 2 : TERMES DE REFERENCES ET PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA MISSION	43
ANNEXE 3 : LISTE DES MEMBRES DE LA MISSION ET DES PERSONNES RENCONTREES	48
ANNEXE 4 : METHODE DE CALCUL DES TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES DU PLAN D'ACTION DE LA SNDS 2012-2016	50
ANNEXE 5 : 10 PRINCIPES ESSENTIELS POUR UNE BONNE SNDS.....	52

Résumé

A la demande du Président de l'Institut National de la Statistique (INE) du Cabo Verde et conformément à la pratique en la matière, une mission conjointe s'est rendue à Praia du 23 au 27 mai 2016 pour évaluer les résultats de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2012-2016.

La mission était composée de représentants du Secrétariat du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et de l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire.

Le présent document constitue le rapport d'évaluation de la SNDS 2012-2016 à la date du 23 mai 2016. Les principales conclusions et les recommandations de la mission sont présentées ci-après.

Conclusions de la mission d'évaluation

Après quatre ans et cinq mois de mise en œuvre, la SNDS a atteint un taux de réalisation plus que satisfaisant : 78%. Les principales opérations statistiques programmées ont été réalisées. C'est le cas notamment de l'Enquête sur les dépenses et les revenus des ménages et du Recensement Général de l'Agriculture. Les productions statistiques courantes ont continué de manière régulière, notamment au sein de l'INE avec un bon respect des calendriers de publications. En ce qui concerne les statistiques économiques et financières, le Cabo Verde est à un niveau qui le rapproche de celui des rares pays africains qui ont déjà adhéré à la Norme Spéciale de Diffusion des Données du Fonds monétaire international. Des progrès importants ont été réalisés dans le domaine des statistiques démographiques et sociales où une demande forte, diversifiée et pressante existe. La mise en place de l'Enquête Multi-objectif continue (IMC) qui permet d'inclure de manière souple des questions sur différents thèmes d'intérêt ou d'actualité, ouvre des perspectives intéressantes de développement des statistiques officielles.

Au cours de la période de mise en œuvre de la SNDS 2012-2016, l'INE a poursuivi et renforcé l'utilisation des technologies nouvelles et notamment des technologies mobiles pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données statistiques. Il a, dans ce cadre, développé un réel savoir-faire qui lui a permis de faire partie des trois centres d'excellence qui existent dans ce domaine en Afrique et de partager son expérience avec d'autres pays africains.

L'INE a également approfondi, au cours de la période sous revue, l'usage des systèmes d'informations géographiques (SIG) dans le souci d'assurer non seulement l'accès des utilisateurs à des données géo-référencées mais également de leur permettre d'éditer des cartes thématiques selon leurs besoins propres. En matière de communication et de promotion de la culture statistique, plusieurs innovations ont été apportées, permettant de toucher un public de plus en plus large.

Il convient cependant de noter que la coordination du Système statistique national a été handicapée par l'absence de nomination, à ce jour du Président du Conseil National de la Statistique (CNEST) depuis la démission du titulaire du poste. Le CNEST ne se réunit plus depuis 2013. Malgré cette situation, l'INE a continué à jouer son rôle de coordonnateur technique du Système statistique national et d'appuyer, sur le plan méthodologique, les services statistiques sectoriels.

L'élaboration de la prochaine SNDS selon les recommandations faites par la mission d'évaluation se présente sous les meilleurs auspices. Sa mise en œuvre devrait doter le Cabo Verde d'un système statistique national de classe internationale.

Recommandations de la mission d'évaluation

Cadre légal et organisationnel du Système statistique national, et coordination statistique

R1. Réaliser une étude pour définir un regroupement des activités économiques, sociales, culturelles et environnementales en un nombre limité de grands secteurs (une dizaine au maximum) dont chacun pourrait être pris en charge par un organe producteur délégué de l'INE. L'objectif visé est d'augmenter la quantité et la qualité des statistiques produites et diffusées tout en garantissant la stabilité du Système statistique national dont l'architecture ne varierait plus au gré des modifications de la composition du Gouvernement.

R2. Réviser les statuts du Conseil National de la Statistique (CNEST) en introduisant une clause qui autoriserait le Vice-président du Conseil à remplacer le Président non seulement en cas d'absence ou d'empêchement, mais également en cas de démission de ce dernier et en attendant qu'un nouveau président soit nommé, ceci pour éviter que ne se reproduise le blocage constaté depuis la démission en 2013 du dernier président du CNEST. En attendant, le Gouvernement est invité à nommer un nouveau Président du CNEST dès que possible.

R3. Créer et rendre opérationnelles les commissions spécialisées mentionnées dans la loi statistique (article 19, paragraphe 2).

R4. Doter le Secrétariat du CNEST installé au sein de l'INE, des moyens nécessaires pour lui permettre de remplir efficacement les missions suivantes :

- Assurer l'organisation et la tenue régulière des sessions du CNEST ;
- Assurer l'organisation et la tenue des réunions des commissions spécialisées du CNEST ;
- Préparer les procès-verbaux des sessions et réunions mentionnées ci-dessus, assurer la tenue de la documentation et gérer les archives du CNEST ;
- Préparer les projets de Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) ainsi que les projets de Programme statistique national annuel qui en découlent ;
- Préparer les rapports d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale de la SNDS ;
- Préparer les documents des revues annuelles de la SNDS, notamment le bilan de la mise en œuvre du Programme statistique national de l'année précédente, le bilan de la mise en œuvre à mi-parcours du Programme statistique national de l'année en cours, et le projet de Programme statistique national de l'année à venir ;
- Préparer le projet de rapport annuel du CNEST ;
- Veiller à la bonne exécution des décisions du CNEST.

R5. Mener à son terme le processus de ratification de la Charte africaine de la statistique.

R6. Procéder à une révision de la loi statistique pour d'une part, préciser davantage les conditions et modalités d'accès aux données individuelles tout en préservant leur confidentialité et en garantissant la protection des répondants, et traiter de l'obligation de la transmission à l'INE et aux autres producteurs de statistiques publiques des fichiers administratifs pour la production de statistiques, d'autre part. Cette révision sera également l'occasion de légiférer sur le statut des données générées par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et collectées par des entreprises privées ainsi que sur l'accès à ces données et leur utilisation par les services statistiques publics à des fins de production de statistiques officielles.

R7. Les autorités de tutelle de l'INE sont invitées à nommer les membres du Conseil d'Administration de l'INE afin de permettre le plein fonctionnement de l'Institut et notamment l'adoption des projets de textes déjà élaborés et relatifs à la gestion du personnel. L'adoption de ces textes contribuerait à enrayer la démotivation de certains agents dont l'avancement est bloqué.

Modernisation de la production statistique

R8. Poursuivre et généraliser l'automatisation des processus de collecte et de traitement des données statistiques largement entamée par l'INE et l'étendre progressivement aux données de sources administratives, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi et du travail. Pour ces secteurs, la collecte des données devrait pouvoir se faire en ligne, ce qui permettrait de réduire les délais et les coûts de production des statistiques.

R9. Explorer les possibilités qu'offrent les nouvelles sources de données et renforcer les capacités de l'INE dans ce domaine, en partenariat avec les universités.

Gestion des ressources humaines et renforcement des capacités

R10. Réaliser une étude de faisabilité de la gestion centralisée des ressources humaines statisticiennes du Système statistique national : tous les statisticiens publics seraient recrutés et rémunérés par l'INE qui gérerait également leur carrière. Ce système permettrait de favoriser la mobilité des statisticiens au sein du SSN, de donner à tous les statisticiens publics les mêmes opportunités de carrières et les mêmes avantages et/ou traitements salariaux, de doter les services statistiques ministériels de personnel qualifié et de garantir l'application dans tout le SSN des méthodologies, concepts et nomenclatures adoptés par le Conseil National de la Statistique, améliorant ainsi la qualité et la comparabilité des statistiques officielles.

R11. En vue de pallier l'insuffisance de statisticiens de formation, non seulement à l'INE mais également dans l'ensemble du SSN, mettre en place un programme de formation initiale reposant sur une étude sur les besoins en statisticiens de différents niveaux de l'ensemble du SSN et sur les moyens de les satisfaire en utilisant autant que possible les ressources et les structures de formation existant au Cabo Verde. La possibilité de former ces statisticiens en partenariat avec l'Université du Cabo Verde (UNICV) devra être examinée. L'expérience du Portugal, du Brésil et des pays africains francophones dans la formation de statisticiens destinés à servir prioritairement au sein des SSN devra être mise à profit.

R12. En vue de renforcer les capacités du personnel du Système statistique national, mettre en place un programme national de formation continue pour les statisticiens et les non statisticiens. Pour ces derniers, les modules de formation mis au point par AFRISTAT pourraient être mis à profit.

Sécurisation du financement des opérations statistiques

R13. En vue d'assurer la prévisibilité et de sécuriser le financement des opérations statistiques (enquêtes et recensements) qui nécessitent des budgets importants, réaliser une étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds national de développement de la statistique conformément aux recommandations de la Charte africaine de la statistique.

R14. Inscrire dans les budgets de fonctionnement des services statistiques publics les crédits nécessaires à la réalisation des opérations statistiques courantes.

Elaboration de la prochaine SNDS et liens avec le plan national de développement économique et social

R15. Comme pour la SNDS 2012-2016, la prochaine SNDS devra autant que possible couvrir la même période que le prochain plan national de développement économique et social. Son élaboration devrait commencer dès que possible afin que sa mise en œuvre puisse démarrer au début de l'année 2017.

R16. A défaut de faire de la statistique un secteur à part entière, consacrer un axe stratégique du prochain plan national de développement économique et social au développement du Système statistique national. Cette mesure devrait permettre un bon suivi et une bonne évaluation des résultats attendus de la mise en œuvre du plan national, faciliter le financement de la SNDS et garantir le développement à long terme du Système statistique national à un moment où la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (ODD) va nécessiter des efforts financiers importants.

R17. Elaborer la prochaine SNDS en tenant compte des 10 principes essentiels proposés par le Secrétariat de PARIS21. A cet égard, une attention particulière devra être portée aux points suivants :

- i) L'alignement de la SNDS sur les objectifs de développement économique et social du pays ;
- ii) L'intégration dans le plan d'action de la SNDS des besoins en données statistiques découlant des engagements régionaux et internationaux du Cabo Verde, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Charte africaine de la statistique, la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) et le Plan d'action de Samoa pour les Petits Etats Insulaires en Développement.

R18. Veiller à intégrer dans le plan d'action de la prochaine SNDS un cadre logique conforme aux pratiques habituelles.

R19. Définir de manière participative et inclusive une liste d'indicateurs prioritaires pour l'atteinte des ODD par le Cabo Verde, en tenant compte des besoins des politiques nationales.

R20. Sur la base de la liste prioritaire d'indicateurs mentionnés ci-dessus, élaborer un programme pour la production, la mise à jour régulière et le suivi de ces indicateurs. Les activités de ce programme devront faire partie intégrante du plan d'action de la prochaine SNDS.

R21. Accorder une attention particulière à la production régulière de statistiques dans les domaines peu couverts ou émergents comme l'environnement/changement climatique ; la gouvernance, la paix et la sécurité ; l'inclusion sociale et les incapacités (handicaps), etc.

R22. D'une manière générale, veiller à ne pas surcharger le plan d'action de la SNDS avec des activités qui ont peu de chances d'être réalisées, compte tenu des ressources humaines et financières susceptibles d'être mobilisées. Pour les activités retenues dans le plan d'action, définir un budget et un plan de financement clair et réaliste.

Dispositif de suivi-évaluation de la prochaine SNDS

R23. Afin d'assurer un meilleur suivi de la SNDS, il est recommandé d'élaborer systématiquement chaque année :

- Un rapport sur l'état de la mise en œuvre du Programme statistique national de l'année précédente (année n-1)
- Un rapport sur l'état d'avancement à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme statistique national de l'année en cours (année n).
- Un Programme statistique national pour l'année à venir (année n+1).

Ces activités seront menées sous la responsabilité du Secrétariat du CNEST (voir Recommandation R4).

Coopération internationale

R24. Le Cabo Verde comme les autres pays africains, a intérêt à développer la coopération sud-sud dans le domaine de la statistique, sous la forme de rencontres (y compris les voyages d'études) pour échanger les bonnes pratiques et de missions d'assistance technique. L'INE dispose d'une expertise certaine dans plusieurs domaines et notamment dans l'utilisation des technologies nouvelles dans la collecte et le traitement des données statistiques, l'automatisation des procédures de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique, la communication, la promotion de la culture statistique et le plaidoyer en faveur de la statistique. L'INE devrait être encouragé et soutenu par l'Etat et les organisations sous régionales, régionales et internationales pour qu'il puisse s'impliquer davantage dans la coopération sud-sud. A cet effet, un objectif opérationnel dédié à la promotion de la coopération internationale, et notamment de la coopération sud-sud devrait être inclus dans la prochaine SNDS.

R25. Conformément au souhait des Etats membres d'AFRISTAT, le Cabo Verde est invité à participer à nouveau aux activités de cette organisation supranationale.

Rôle des partenaires techniques et financiers dans le développement de la statistique

R26. Les partenaires techniques et financiers sont invités à poursuivre leur appui au développement du Système statistique national et à renforcer la coordination et l'harmonisation de leurs interventions conformément aux principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. A cet effet, le Gouvernement et les PTF sont invités à examiner la possibilité de mettre en place un groupe thématique conjoint sur la statistique, en s'inspirant des groupes du même type qui existent dans certains pays de la sous-région ouest africaine.

Ce groupe thématique conjoint pourrait être bâti autour de l'INE et du noyau que constitue le Secrétariat pour le suivi des statistiques mis en place par le groupe des partenaires techniques et financiers qui pratiquent l'aide budgétaire.

Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission

R27. Une fois qu'elles auront été validées, les recommandations ci-dessus devront faire l'objet d'un suivi régulier de leur mise en œuvre sous la responsabilité de l'INE qui fera rapport, en tant que de besoin, au Conseil National de la Statistique.

I. INTRODUCTION

A la demande du Président de l'Institut National de la Statistique (INE) du Cabo Verde et conformément à la pratique en la matière, une mission conjointe s'est rendue à Praia du 23 au 27 mai 2016 pour évaluer les résultats de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2012-2016.

La mission était composée de représentants du Secrétariat du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21), de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et de l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire. La liste des membres de la mission figure dans l'annexe 3.

L'objectif global de la mission était de faire une revue de la mise en œuvre de la SNDS 2012-2016, revue sanctionnée par un rapport sur l'évaluation de cette stratégie. Les objectifs spécifiques de la mission étaient de :

- i) Faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la SNDS 2012-2016 et l'exécution des activités prévues pour la période ;
- ii) Tirer les leçons de cette mise en œuvre ;
- iii) Formuler des recommandations pour faciliter l'exécution des activités prévues pour la période restant à couvrir ;
- iv) Formuler des recommandations concernant l'élaboration de la prochaine SNDS laquelle devra être cohérente avec les autres stratégies de développement du pays et autres engagements internationaux.

Les termes de référence de la mission figurent dans l'annexe 2.

Ce document constitue le rapport de la mission d'évaluation¹. Outre l'introduction (partie I) et la conclusion (partie V), il comprend trois parties. Après avoir décrit le contexte et la méthodologie de l'élaboration et de la mise en œuvre de la SNDS 2012-2016 (partie II), le rapport présente les résultats de sa mise en œuvre, par axe stratégique (partie III) et propose des orientations pour l'élaboration de la prochaine SNDS (partie IV). La partie V est réservée à la conclusion et aux recommandations. En annexes du rapport se trouvent, outre les termes de référence et le programme de travail de la mission, la liste des personnes rencontrées, le détail des activités réalisées au cours de la période 2012-2016, la méthodologie utilisée pour calculer les taux de réalisation des activités programmées et les principes essentiels pour une bonne SNDS élaborés par PARIS21.

La mission s'est déroulée selon le programme de travail repris dans les annexes. Plusieurs réunions ont été organisées à l'INE avec les différents départements de l'Institut. La mission a également tenu plusieurs réunions avec les autres producteurs de statistiques publiques dans les ministères sectoriels, avec des utilisateurs des universités et de la société civile. Enfin, la mission a tenu des séances de travail avec les Partenaires techniques et financiers. La liste des personnes rencontrées figure dans l'annexe 3. La matrice des activités a permis de déterminer les niveaux d'exécution des activités, des objectifs stratégiques et opérationnels et des axes stratégiques.

Afin de mieux répondre aux questions liées à ses principales tâches, la mission a organisé les entretiens autour de (i) la connaissance de la SNDS 2012-2016 du Cabo Verde, (ii) le degré d'implication dans son élaboration et sa mise en œuvre, (iii) l'appropriation, (iv) les problèmes rencontrés, et (v) les propositions et recommandations pour la prochaine SNDS.

La mission a été reçue en audience par Son Excellence Madame Maritza ROSABAL, Ministre de l'Education, de la Famille et de l'Inclusion Sociale et par Madame Ana Paula SPENCER, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, à la demande expresse de son ministre.

¹ Un aide-mémoire a été rédigé pendant le séjour de la mission à Praia et discuté le 27 mai avec le Président de l'INE et ses collaborateurs. Il a été finalisé le 11 juin 2016. Il reprend les constats, conclusions et recommandations de la mission.

La mission a également été reçue en audience par Son Excellence Monsieur Olavo CORREIA, Ministre des Finances et de l'Administration Publique, en charge de la statistique, à qui elle a présenté les résultats et conclusions de la mission.

Au cours de l'audience, le Ministre a reconnu la qualité du travail réalisé par l'INE au cours des dernières années et les défis à venir en matière de production statistique. Il s'est engagé à poursuivre et à renforcer le soutien du Gouvernement au développement du Système statistique national (SSN) en général et de l'INE en particulier. Il a, à cet égard, informé la mission qu'il prendra rapidement les dispositions nécessaires pour d'une part, faire nommer un nouveau Président du Conseil National de la Statistique (CNEST) en remplacement du président sortant qui a démissionné, et pour la mise en place du Conseil d'Administration de l'INE, d'autre part. Il a également fait part de sa volonté de mener à son terme le processus de ratification de la Charte africaine de la Statistique et de clarifier les rapports entre le Cabo Verde et AFRISTAT en vue d'une reprise de la participation du pays à toutes les activités de cette organisation supranationale. Enfin, le Ministre a donné l'assurance que le Gouvernement continuera à soutenir l'INE dans le cadre des activités qu'il mène dans le domaine de la coopération internationale et le renforcement de la coopération sud-sud.

Une réunion de restitution des conclusions de la mission a été organisée le 27 mai 2016 dans l'après-midi avec l'équipe dirigeante de l'INE.

La mission remercie vivement le Président de l'INE et ses collaborateurs pour la bonne organisation des travaux et pour les facilités mises à sa disposition pendant son séjour à Praia.

II. PRESENTATION DU CONTEXTE ET DE LA METHODOLOGIE DE L'ELABORATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2012-2016

II.1. Contexte

Conscient de l'importance d'une information statistique de qualité pour l'exercice de la démocratie et le développement économique et social, le gouvernement du Cabo Verde a entrepris en 2006, une réforme du système statistique du pays. Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, un Agenda (ou Plan) statistique pour la période 2006-2011 a été élaboré et mis en œuvre. Cet agenda a permis au système statistique national (SSN) d'obtenir des résultats significatifs aux plans institutionnels, de la production statistique, de l'analyse et de la diffusion des données, de la communication, et enfin dans le domaine du renforcement des capacités humaines, matérielles et financières.

Sur le plan de la gouvernance statistique, il convient de noter la mise en place d'un nouveau cadre législatif, institutionnel et organisationnel avec le vote et la promulgation de la loi régissant le système statistique national (loi n° 35/VII/2009 du 2 mars 2009) et l'adoption de ses principaux décrets d'application. Cette loi définit les principes fondamentaux qui régissent les activités des services statistiques publics et précise les missions et la composition des organes du SSN, à savoir : le Conseil National de la Statistique (CNEST), l'Institut National de la Statistique (INE), la Banque du Cabo Verde et les Organes délégués de l'INE (ODINE) chargés, sous le contrôle technique de l'INE, de la production des statistiques sectorielles.

Parmi les principaux textes d'application de la loi statistique adoptés et publiés, on peut citer : les statuts de l'INE (en février 2012²) ; les statuts du CNEST (en février 2012) ; plusieurs règlements dont le règlement intérieur du CNEST (en mars 2010), le règlement relatif à la réalisation des enquêtes statistiques par les entités publiques (en février 2012), le règlement relatif à l'application du principe du secret statistique (en mai 2010), et le Code d'éthique des professionnels de la statistique officielle au Cabo Verde (en mai 2010).

² Le document de synthèse finale de la SNDS 2012-2016 a été adopté en décembre 2012.

Au niveau de la production statistique, l'offre couvre de façon satisfaisante les principaux besoins. Les recensements généraux de la population ont continué à être organisés régulièrement. Le quatrième qui a été réalisé en 2010 marque une innovation majeure avec l'utilisation des PDA. Le Cabo Verde est ainsi le premier pays africain à avoir réalisé un recensement entièrement numérique. Suite au succès engrangé, d'autres pays africains notamment le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont venus s'inspirer de l'expérience du Cabo Verde en la matière. D'autres enquêtes d'envergure nationale comme l'Enquête démographique et de santé ont continué à être réalisées.

Cependant, l'élaboration des comptes nationaux annuels a été retardée par la nécessité de passer au SCN 93 et de changer d'année de base. Au niveau des statistiques de sources administratives, les progrès ont été plutôt modestes au cours de la période 2006-2011.

En vue de consolider les résultats obtenus et de combler les insuffisances notées, le Gouvernement a décidé, suivant en cela les recommandations internationales, d'élaborer et de mettre en œuvre, une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) pour la période 2012-2016.

II.2. Approche méthodologique suivie et contenu

L'élaboration de la SNDS 2012-2016 s'est faite de manière participative et inclusive, en respectant les principales étapes définies dans le Guide méthodologique pour l'élaboration des SNDS publié par le Secrétariat de PARIS 21 en 2004.

a) Préparation d'une feuille de route pour l'élaboration de la SNDS 2012-2016 et activités préliminaires

Une feuille de route a été préparée en mai 2011 avec l'appui de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et validée par le Conseil National de la Statistique (CNEST). Les ressources nécessaires ont ensuite été mobilisées avec l'appui du Centre de Politiques Stratégiques. Un consultant international a été recruté pour appuyer l'élaboration de la SNDS.

b) Diagnostic du Système Statistique National (SSN)

A ce titre, les activités suivantes ont été menées :

- Organisation de rencontres avec les secteurs producteurs de statistiques, les principaux utilisateurs et les Partenaires techniques et financiers ;
- Diagnostic de la production statistique au niveau de l'ensemble du SSN ;
- Rédaction d'un rapport sur le diagnostic de la situation du SSN en juillet 2012 ;
- Visite d'étude pour s'imprégner de l'expérience du Sénégal dans la réponse aux exigences de la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du Fonds monétaire international.

Le rapport diagnostic a été discuté et actualisé lors d'un atelier producteurs-utilisateurs de statistiques au mois de septembre 2012. Il a été ensuite examiné et adopté par le CNEST au cours du même mois. Le diagnostic a porté sur les points suivants :

- Analyse de la production statistique, en distinguant les statistiques démographiques et sociales ; les statistiques économiques et financières ; les statistiques des ressources naturelles et de l'environnement ;
- Analyse de la demande et de l'offre de statistiques y inclus les statistiques découlant des engagements sous régionaux, régionaux et internationaux du pays ;
- Analyse de la politique de communication et de diffusion des statistiques ;
- Analyse des problèmes transversaux du SSN : la prise en compte du genre ; le financement ; les ressources humaines.

Le diagnostic a identifié les forces et faiblesses du SSN ainsi que les menaces et les opportunités. Une liste des principales forces, faiblesses, menaces et opportunités figure ci-après :

Forces

- La volonté politique de l'Etat de financer les activités statistiques par son budget et en mobilisant les Partenaires techniques et financiers ;
- Le vote et la promulgation de la loi statistique, la mise en place du Conseil National de la Statistique ;

- L'existence de bonnes relations et d'un climat de confiance entre l'INE et les Partenaires techniques et financiers ;
- La satisfaction des principaux utilisateurs nationaux et internationaux quant à la qualité des statistiques officielles.

Faiblesses

- L'absence de déconcentration géographique de l'INE dans les îles et les municipalités ;
- L'insuffisance de personnel pour dynamiser le secrétariat du CNEST ;
- L'insuffisance de l'analyse des données d'enquêtes et de valorisation de ces données ;
- La faiblesse des dotations des organes producteurs délégués de l'INE en ressources financières et matérielles.

Opportunités

- La promotion de la gestion axée sur les résultats ;
- L'amélioration du cadre institutionnel du SSN depuis la promulgation de la loi statistique et l'adoption de ses textes d'application ;
- La volonté des Partenaires techniques et financiers d'appuyer le développement de la statistique publique ;
- Le développement des technologies de l'information et de la communication.

Menaces

- La dépendance de certaines structures du SSN des financements extérieurs ;
- La mobilité des cadres supérieurs du SSN ;
- L'instabilité de la tutelle administrative des services statistiques sectoriels.

Enfin, le diagnostic a permis de mettre en exergue les problèmes à résoudre. Ces problèmes sont relatifs au cadre institutionnel, juridique et à la coordination statistique ; à la production statistique ; au traitement et à l'analyse des données ; aux ressources humaines et matérielles ; à l'archivage, à la communication, à la diffusion et à l'utilisation des données.

c) Formulation de la vision et définition des axes stratégiques

Sur la base des résultats du diagnostic et de l'identification des problèmes à résoudre, la vision suivante a été définie pour le SSN : « *doter en 2016 le Cabo Verde d'un système statistique national efficace, qui permette de produire et de diffuser de manière durable, des statistiques fiables, transparentes, comparables au niveau international, pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et projets de développement économique et social* ».

La SNDS 2012-2016 est structurée autour des quatre (4) axes stratégiques suivants :

- Axe stratégique 1 : Consolidation du cadre légal et institutionnel et de la coordination statistique ;
- Axe stratégique 2 : Amélioration de la production statistique et de l'analyse des données ;
- Axe stratégique 3 : Promotion de la communication, de la diffusion et de l'utilisation des données ;
- Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières.

d) Elaboration du plan d'action, définition d'une stratégie de financement et du dispositif de suivi-évaluation de la SNDS ;

Les axes stratégiques sont déclinés en objectifs opérationnels et ces derniers en activités. Le coût de la SNDS 2012-2016 est évalué à 2 223 022 102 Escudos soit 20 160 723 Euros.

e) Rédaction du document de synthèse final de la SNDS

Le document de synthèse final de la SNDS traite respectivement des principaux points suivants : contexte et justification ; diagnostic général du système statistique national ; vision et orientations stratégiques ; principales attentes de la SNDS ; plan d'action ; financement de la SNDS ; dispositif de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

f) Organisation d'un atelier de validation

Toutes les parties prenantes du SSN y ont participé activement.

g) Approbation par le CNEST et le Gouvernement en décembre 2012.

II.3. Appréciation générale de l'élaboration de la SNDS

L'élaboration de la SNDS 2012-2016 du Cabo Verde a suivi les principales étapes recommandées au niveau international et respecté les principes généraux qui doivent guider ce type d'exercice. Elle a reçu un fort soutien du Gouvernement et s'est déroulée selon un processus participatif et inclusif qui a mobilisé toutes les parties prenantes du Système statistique national. Elle a bénéficié d'une assistance technique internationale sous la forme de services d'un consultant à court terme.

Toutes les structures rencontrées étaient au courant de l'existence de la SNDS et la plupart ont participé à son élaboration. On peut donc considérer que la SNDS 2012-2016 a fait l'objet d'une bonne communication et d'une bonne appropriation.

L'élaboration de la SNDS a été pilotée par l'INE, sous la supervision générale du Conseil National de la Statistique qui a validé les différents rapports d'étape.

Le choix des axes stratégiques, des objectifs stratégiques et des objectifs opérationnels à atteindre ainsi que des activités à réaliser s'est révélé globalement pertinent pour résoudre les problèmes identifiés lors du diagnostic du Système statistique national.

Le document de synthèse finale comprend toutes les parties qu'on doit trouver dans ce genre de document, y inclus un cadre logique. Cependant ce dernier ne fait pas apparaître les résultats attendus et les indicateurs habituels : indicateurs objectivement vérifiables et sources de vérification.

Enfin, le document de synthèse finale de la SNDS 2012-2016 a été formellement approuvé par le Gouvernement.

II.4. Effet de la SNDS sur la gouvernance du SSN et la production statistique

L'agenda statistique 2006-2011 avait permis d'obtenir des résultats significatifs sur les plans de la gouvernance du SSN et de la production statistique. La mise en œuvre de la SNDS 2012-2016 a permis de consolider et de développer les acquis. Ses effets sur la gouvernance du SSN et la production statistique sont résumés ci-après.

II.4.1. Effet sur la gouvernance du SSN

Des acquis ont été notés dans :

- L'amélioration du fonctionnement du SSN avec une large vulgarisation de la loi statistique et de ses décrets d'application, l'élaboration et l'adoption de cahiers des charges statistiques, le renforcement par l'INE des capacités techniques des ODINE et le développement et la diffusion des outils techniques de la coordination en conformité avec les normes internationales (concepts et définitions, nomenclatures, métadonnées, etc.) ;
- L'amélioration du fonctionnement de l'INE avec l'élaboration de nouveaux textes sur le statut du personnel et d'une charte de la qualité.

Il convient toutefois de noter que le CNEST ne se réunit plus depuis 2013 en raison du non remplacement de son président qui a démissionné.

II.4.2. Effet sur la production statistique

C'est dans le domaine de la production statistique que la mise en œuvre de la SNDS 2012-2016 a enregistré les meilleurs résultats avec un taux de réalisation de 84% à la date du 23 mai 2016, sans compter plusieurs opérations d'envergure nationale non programmées mais réalisées (voir annexe).

Les statistiques macroéconomiques ont connu des progrès remarquables qui ont été salués par les partenaires au développement et notamment par le Fonds monétaire international.

Dans le domaine des statistiques sociales, la mise en place de l'Enquête Multi-objectif continue (IMC) a permis de disposer d'une masse considérable de données tandis que s'est poursuivie la réalisation d'enquêtes plus « classiques » comme les enquêtes sur les dépenses et les revenus des ménages (IDRF) et les enquêtes démographiques et de santé de la reproduction.

Les progrès réalisés en matière de production statistique dus en grande partie à l'automatisation des processus de production, ont été accompagnés par des avancées notables en matière de diffusion et de communication, notamment de la part de l'INE. Le développement des Systèmes d'information géographique (SIG) a ouvert de nombreuses possibilités nouvelles aux utilisateurs de statistiques.

III. RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2012-2016

Globalement les activités réalisées au cours de la mise en œuvre de la SNDS ont permis d'atteindre 78 % des objectifs retenus, compte non tenu d'importantes activités non programmées dans le Plan d'action de la SNDS mais réalisées. A la fin de l'année 2016, ce pourcentage devrait atteindre, voire dépasser la barre de 80%. Une présentation détaillée des résultats obtenus figure dans la partie III ci-après, par axe stratégique. La méthode de calcul des taux de réalisation figure dans l'annexe 4.

III.1. Axe stratégique 1 : Consolidation du cadre institutionnel, légal et organisationnel

Cet axe stratégique dont le taux de réalisation des activités est de 54% est décliné en deux objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 1.1 : Renforcer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel
- Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la coordination statistique et le partenariat.

III.1.1. Objectif stratégique 1.1 : Renforcer le dispositif législatif, institutionnel et organisationnel (taux de réalisation : 50%)

Cet objectif stratégique comporte les six objectifs opérationnels suivants :

- Objectif opérationnel 1.1.1 : Evaluer et améliorer la législation (taux de réalisation : 48%)
- Objectif opérationnel 1.1.2 : Institutionnaliser les recensements et les enquêtes d'envergure nationale (taux de réalisation : 0%)
- Objectif opérationnel 1.1.3 : Améliorer le fonctionnement de l'INE (taux de réalisation : 50%)
- Objectif opérationnel 1.1.4 : Améliorer le fonctionnement du CNEST (taux de réalisation : 42%)
- Objectif opérationnel 1.1.5 : Renforcer le dispositif statistique au niveau sectoriel (taux de réalisation : 80%)
- Objectif opérationnel 1.1.6 : Renforcer/Création d'institutions de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la statistique (taux de réalisation : 0%).

Le taux de réalisation relativement modeste de l'objectif stratégique 1.1 s'explique en partie par les taux de réalisation nuls pour deux des six objectifs opérationnels, et en partie par l'arrêt des activités du CNEST qui n'a plus de président depuis 2013. D'une manière générale, la réalisation de beaucoup d'activités inscrites au titre de l'axe stratégique 1 ne dépend pas entièrement des statisticiens. C'est le cas pour l'adoption de certains textes qui sont de la compétence, soit du Gouvernement, soit du CNEST, soit enfin du Conseil d'Administration de l'INE qui n'a jamais été mis en place. Les textes destinés à améliorer le fonctionnement de l'INE et notamment le statut, les carrières et le nouveau système de rémunération de son personnel ont été préparés mais n'ont pu être mis en place, faute d'avoir été adoptés par le Conseil d'Administration. Enfin, le projet de création d'un centre de formation statistique n'a pas connu d'avancée pendant la période sous revue.

La liste des activités programmées et entièrement réalisées se trouve dans le tableau dans l'annexe 1.

III.1.2. Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la coordination statistique et le partenariat (taux de réalisation : 59%)

Cet objectif stratégique comprend les quatre objectifs opérationnels suivants :

- Objectif opérationnel 1.2.1 : Développer et diffuser les outils statistiques en conformité avec les normes nationales et internationales (taux de réalisation : 65%)
- Objectif opérationnel 1.2.2 : Renforcer le management et la programmation des activités statistiques (taux de réalisation : 33%)
- Objectif opérationnel 1.2.3 : Améliorer la coordination entre producteurs et utilisateurs (taux de réalisation : 75%)

- Objectif opérationnel 1.2.4 : Renforcer la coopération et le partenariat (taux de réalisation : 75%).

Le taux de réalisation de cet objectif stratégique (59%) est tiré vers le bas par celui relativement faible de l'objectif opérationnel 1.2.2 qui n'est que de 33%. En effet seules trois activités sur les neuf prévues ont été réalisées. Les activités non réalisées portent essentiellement sur le dispositif de suivi de la mise en œuvre de la SNDS et notamment sur l'élaboration de programmes de travail et de rapports d'activités annuels pour l'ensemble du SSN. Si l'INE a élaboré régulièrement des programmes de travail et des rapports d'activités annuels, il n'en a pas été de même des services statistiques sectoriels. L'absence, depuis 2013, de réunions du CNEST qui doit superviser ces activités a certainement contribué à cette situation. Par contre, de bons taux de réalisation ont été obtenus dans les domaines de la coordination entre producteurs et utilisateurs et la coopération et le partenariat (75% pour chacun des deux).

La liste des activités programmées et entièrement réalisées se trouve dans le tableau dans l'annexe 1.

III.2. Axe stratégique 2 : Amélioration de la production statistique et de l'analyse des données

Le deuxième axe stratégique qui porte sur l'amélioration de la production et de l'analyse des données a obtenu d'excellents résultats avec un taux de réalisation de 84%.

Il se décline en trois objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 2.1 : Renforcer la production statistique
- Objectif stratégique 2.2 : Améliorer la qualité des données
- Objectif stratégique 2.3 : Promouvoir l'analyse approfondie des données et la recherche.

III.2.1. Objectif stratégique 2.1 : Renforcer la production statistique (taux de réalisation : 84%)

Cet objectif stratégique se décompose en deux objectifs opérationnels :

- Objectif opérationnel 2.1.1 : Assurer la régularité des opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins (taux de réalisation : 74%)
- Objectif opérationnel 2.1.2 : Amélioration de la production statistique actuelle, garantie d'une amélioration de la couverture thématique et géographique (taux de réalisation : 93%).

La période 2012-2016 a été marquée par un développement significatif de la production statistique, que ce soit les statistiques issues de recensements et d'enquêtes ou celles de sources administratives. Plusieurs enquêtes à couverture nationale ont été réalisées au cours de la période 2012-2016 parmi lesquelles on peut citer :

- L'Enquête Multi-objectif trimestrielle qui été réalisée régulièrement avec des modules variables selon les années ;
- L'Enquête sur les dépenses et les revenus des ménages (2014-2015) ;
- Le Recensement des entreprises (2013) ;
- Le Recensement Général de l'Agriculture (2015) dont le traitement des résultats est en cours.

Concernant les statistiques courantes, toutes les publications programmées au niveau de l'INE ont été diffusées à bonne date. Les comptes nationaux annuels et trimestriels ont été élaborés et publiés conformément au calendrier établi. En ce qui concerne, les statistiques sectorielles, de grands progrès ont été accomplis. Enfin, des secteurs mal couverts ou émergents ont été pris en charge : environnement, sports, culture loisirs, paix, sécurité, gouvernance, incapacités (handicaps), etc.

En résumé, les progrès considérables notés en matière de production statistique permettent au Cabo Verde de rejoindre prochainement le cercle restreint des pays africains qui ont adhéré à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du Fonds monétaire international.

On trouvera une liste détaillée des activités programmées et réalisées au titre de l'axe stratégique 2 dans le tableau qui figure dans l'annexe 1.

III.2.2. Objectif stratégique 2.2 : Améliorer la qualité des données (taux de réalisation : 0%)

Le but principal visé était de généraliser l'application de la démarche qualité à l'ensemble du Système statistique national. Il s'agissait également de publier les métadonnées actualisées dans le cadre du Système général de diffusion des données (SGDD) du FMI, de publier tous les deux ans un rapport de synthèse sur la qualité des statistiques au niveau de l'ensemble du SSN et enfin, de mener une enquête de satisfaction des utilisateurs ainsi qu'une enquête sur l'impact de la mise en œuvre de la SNDS. Faute de ressources humaines et financières, ce but n'a pu être atteint. Le taux de réalisation de 0% ne correspond pas vraiment à ce qui a été constaté en matière d'amélioration de la qualité des données. En effet, la qualité des données revêt un caractère multidimensionnel. Plusieurs activités de nature diverses y concourent.

Il convient toutefois de noter que l'accroissement considérable des statistiques constaté au cours de la période 2012-2016, notamment au niveau de l'INE, s'est accompagné d'une amélioration de la qualité des données suite à la systématisation de l'utilisation des technologies mobiles dans la collecte et le traitement des données qui a permis de gagner en précision et de raccourcir les délais de production. Rappelons également que l'INE s'est doté d'un manuel de procédures pour la production statistique.

III.2.3. Objectif stratégique 2.3 : Promouvoir l'analyse approfondie des données et la recherche (taux de réalisation : 50%)

Au cours de la période sous revue, l'INE a signé un accord de partenariat avec l'Université du Cabo Verde pour promouvoir l'analyse approfondie des données et la recherche. Il a également mis en place un « laboratoire des données » pour permettre aux chercheurs d'accéder à des données individuelles tout en garantissant le respect du secret statistique.

III.3 Axe stratégique 3 : Promotion de la communication, de la diffusion et de l'utilisation des données

Le troisième axe stratégique porte sur la promotion de la communication, de la diffusion et de l'utilisation des données. Son taux de réalisation est de 64%. Cet axe comprend trois objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 3.1 : Renforcer et mettre en œuvre la stratégie d'informatisation du SSN
- Objectif stratégique 3.2 : Renforcer la diffusion des données et la communication
- Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données statistiques.

Les taux de réalisation des objectifs stratégiques sont respectivement : 67%, 78% et 55%.

On trouvera une liste détaillée des activités programmées et réalisées au titre de l'axe stratégique 3 dans le tableau qui figure en annexe 1.

III.3.1. Objectif stratégique 3.1 : Renforcer et mettre en œuvre une stratégie d'informatisation du SSN

Cet objectif stratégique se décline en deux objectifs opérationnels :

- Objectif opérationnel 3.1.1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan technologique pour le SSN (taux de réalisation : 50%)
- Objectif opérationnel 3.1.2 : Renforcer l'archivage numérique des données (taux de réalisation : 100%).

Au titre de cet objectif stratégique dont le taux de réalisation est de 67%, un plan technologique pour l'ensemble du SSN a été élaboré mais n'a pu être mis en œuvre comme prévu, faute de ressources financières. On peut toutefois noter que l'INE a pu mener à bien l'activité consistant à renforcer l'archivage numérique des données.

III.3.2. Objectif stratégique 3.2 : Renforcer la diffusion des données et la communication (taux de réalisation : 78%)

Cet objectif stratégique dont le taux de réalisation est de 78% comprend les deux objectifs opérationnels suivants :

- Objectif opérationnel 3.2.1 : Assurer une diffusion directionnelle de l'information statistique (taux de réalisation : 72%)
- Objectif opérationnel 3.2.2 : Améliorer la communication interne et externe (taux de réalisation : 83%).

Des efforts importants ont été faits, notamment par l'INE, pour améliorer la diffusion des données et la communication. Toutes les publications de l'INE sont accessibles en ligne sur le site internet de l'Institut. Ce dernier publie et met à jour un calendrier de publication également posté sur son site. Concernant les statistiques sectorielles, des annuaires statistiques sont élaborés et publiés régulièrement pour certains d'entre eux (Education, Santé, etc.)

En matière de communication, les divers médias (presse écrite et audiovisuelle) ont été régulièrement mis à contribution par l'INE lors de la parution des principales publications statistiques. L'INE a également mis au point et diffusé de manière régulière un bulletin d'information trimestriel.

III.3.3. Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données statistiques (taux de réalisation : 55%)

Cet objectif stratégique dont le taux de réalisation est de 55% comprend les deux objectifs opérationnels suivants :

- Objectif opérationnel 3.3.1 : Assurer une actualisation des indicateurs de suivi des documents de politiques (Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté et OMD) : taux de réalisation : 100%
- Objectif opérationnel 3.3.2 : Promouvoir la culture statistique (taux de réalisation : 38%).

Toutes les activités prévues au titre du premier objectif opérationnel ont été réalisées. Elles portaient sur l'actualisation et la diffusion des indicateurs de suivi des documents de politique.

Quant à la promotion de la culture statistique, les activités programmées consistaient à célébrer des événements concernant le Cabo Verde, l'Afrique et l'ensemble de la communauté internationale : Journée africaine de la statistique, Journée mondiale de la statistique, Journée des statistiques de l'Education, Journée des statistiques de la Santé, Journée mondiale de la Population. Pendant la période sous revue, seules les Journées qui devaient être organisées par l'INE ont pu se tenir selon le calendrier prévu, ce qui explique en partie le faible taux de réalisation de cet objectif opérationnel. Il faut signaler une initiative originale de l'INE dans le domaine de la promotion de la culture statistique, à savoir l'édition de bandes dessinées à l'intention des enfants.

III.4. Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières

Le taux de réalisation de cet axe stratégique est de 62%. Cet axe comprend trois objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes (INE et ODINE)
- Objectif stratégique 4.2 : Mettre en œuvre le Plan de formation et de renforcement des capacités humaines du SSN
- Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités financières et matérielles.

On trouvera une liste détaillée des activités programmées et réalisées au titre de l'axe stratégique 3 dans le tableau qui figure en annexe 1.

III.4.1. Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes (INE et ODINE) - taux de réalisation : 10%

L'activité principale prévue, à savoir mettre en œuvre la gestion centralisée du personnel statisticien du Système statistique national à partir d'une étude qui devait être confiée à un consultant, n'a pas été

réalisée, ce qui explique le faible taux de réalisation de cet objectif opérationnel. Toutefois, l'activité qui consistait à « accompagner régulièrement l'évolution des effectifs de statisticiens » a été réalisée en partie.

III.4.2 : Objectif stratégique 4.2 : Mettre en œuvre le Plan de formation et de renforcement des capacités humaines du SSN (taux de réalisation : 71%)

Le plan de formation continue au bénéfice des personnels du SSN a été actualisé et mis en œuvre. Plusieurs formations ont été organisées. L'INE a fourni aux ODINE des appuis ponctuels en personnel et recruté des techniciens supérieurs pour renforcer ses effectifs. Enfin, la formation initiale de cadres moyens n'a pu démarrer, le centre de formation prévu à cet effet n'ayant pas été créé.

III.4.3. Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités financières et matérielles (taux de réalisation : 60%)

Trois objectifs opérationnels étaient visés :

- Objectif opérationnel 4.3.1 : Mettre en place un mécanisme de financement de la statistique (taux de réalisation : 50%)
- Objectif opérationnel 4.3.2 : Renforcer les structures du SSN en ressources matérielles (taux de réalisation : 100%)
- Objectif opérationnel 4.3.3 : Renforcer les efforts en vue d'améliorer le cadre de travail des structures du SSN (taux de réalisation : 0%).

Au titre du premier objectif, il s'agissait d'élaborer une stratégie de financement des activités statistiques et de la mettre en œuvre sous la supervision du Conseil National de la Statistique. Ces activités étaient programmées pour l'année 2014. Aucune réunion du Conseil ne s'est tenue depuis 2013.

Au titre du deuxième objectif opérationnel, il s'agissait de mettre en œuvre le Plan technologique du SSN et d'équiper l'INE en matériel roulant.

Enfin, il était prévu, au titre du troisième objectif opérationnel, la construction d'un siège pour l'INE. Un terrain est disponible. En attendant la construction du siège, l'INE a pu emménager dans un bâtiment rénové.

III.4.4 Activités non programmées mais réalisées

D'importantes activités qui n'avaient pas été programmées au moment de l'élaboration du Plan d'action de la SNDS ont été réalisées pendant la période sous revue. Il s'agit notamment des enquêtes et études portant sur :

- le salaire minimum (2013 et 2015) ;
- l'évaluation de la campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole (2014) ;
- l'innovation dans les domaines des sciences et de la technologie (2015) ;
- l'impact de la fourniture d'énergie dans l'île de Santiago ;
- la gouvernance, la paix et la sécurité (2013-2014) ;
- les comportements familiaux à l'égard des enfants âgés de 0 à 6 ans ;
- la « littératie » financière ;
- la création du « Groupe Praia » sur les statistiques de gouvernance.

IV. PROPOSITION D'ORIENTATION POUR L'ELABORATION DE LA SNDS 2017-2021

L'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS 2012-2016 du Cabo Verde s'arrête à la fin du mois de mai 2016. Il reste encore un semestre d'activités à réaliser. Les activités suivantes sont programmées :

- Traitement, analyse et diffusion des résultats du Recensement Général de l'Agriculture ;
- Poursuite de la réalisation de l'Enquête Multi-objectif continue (IMC) ;
- Enquêtes sur les dépenses et les revenus des ménages ;
- Enquête démographique et de santé reproductive ;
- Validation du cadre méthodologique pour la mise en place d'un système d'informations statistiques sur l'environnement ;

- Deuxième réunion du Groupe de Praia sur les statistiques de la gouvernance (Paris, 4 au 6 juillet 2016) et activités liées jusqu'à la fin 2016 ;
- Premières publications statistiques sur la culture, le sport et les loisirs ;
- Recensement des personnes détenues dans les centres pénitentiaires ;
- Mise en place d'une nouvelle année de base (2015) pour les comptes nationaux et passage au SCN 2008 ;
- Mise en place de la nouvelle base (2015) de l'Indice des prix à la consommation ;
- Mise en place et développement des activités du Centre d'excellence dans le domaine de l'utilisation des technologies mobiles pour la collecte des données ;
- Préparation de la prochaine SNDS.

La prochaine SNDS du Cabo Verde devrait être élaborée au cours du deuxième semestre 2016 sous réserve des décisions que prendra le nouveau gouvernement qui a pris fonction au mois d'avril 2016. Depuis la publication en 2004 par le Secrétariat de PARIS21 du Guide pour l'élaboration des SNDS, beaucoup d'expérience a été accumulée par les pays africains qui se sont lancés dans ce genre d'exercice. Après l'Agenda statistique 2006-2011, le Cabo Verde est en train d'achever avec succès la mise en œuvre de sa SNDS 2012-2016. La préparation de la prochaine SNDS qui devrait couvrir la période 2017-2021 devra donc bâtir sur l'expérience ainsi acquise et sur les meilleures pratiques en ce domaine. Elle devra se baser sur les lignes directrices des SNDS³, et en particulier les 10 principes essentiels pour une bonne SNDS proposés par le Secrétariat de PARIS21 (voir annexe 5).

Principes essentiels pour une bonne SNDS

1. Elle est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays.
2. Elle est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide.
3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes.
4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux.
5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales.
6. Elle couvre le Système Statistique National (SSN) tout entier.
7. Elle fixe un programme intégré de renforcement des capacités statistiques.
8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État.
9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure.
10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reporting.

Une description plus complète de ces principes figure dans l'annexe 5.

Des efforts devront encore être faits pour consolider, rénover et compléter le cadre légal, institutionnel et organisationnel et renforcer la coordination statistique et le partenariat. La production et la diffusion de l'information statistique ont beaucoup progressé au cours de la période 2012-2016. Il faudra développer les acquis en vue d'arriver rapidement à l'adhésion du Cabo Verde à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDS) du FMI. S'agissant des ressources humaines, le projet de création d'un centre de formation statistique devra recevoir une attention particulière. Enfin, la sécurisation et la prévisibilité des ressources financières du Système statistique national devront figurer en bonne place dans l'agenda statistique. Des recommandations sur ces différents points figurent dans la partie V de ce rapport.

³ <http://nsdsguidelines.paris21.org/>

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

V.1. Conclusion

Après quatre ans et cinq mois de mise en œuvre, la SNDS a atteint un taux de réalisation plus que satisfaisant : 78%. Les principales opérations statistiques programmées ont été réalisées. C'est le cas notamment de l'Enquête sur les dépenses et les revenus des ménages et du Recensement Général de l'Agriculture. Les productions statistiques courantes ont continué de manière régulière, notamment au sein de l'INE avec un bon respect des calendriers de publications. En ce qui concerne les statistiques économiques et financières, le Cabo Verde est à un niveau qui le rapproche de celui des rares pays africains qui ont déjà adhéré à la Norme Spéciale de Diffusion des Données du Fonds monétaire international. Des progrès importants ont été réalisés dans le domaine des statistiques démographiques et sociales où une demande forte, diversifiée et pressante existe. La mise en place de l'Enquête Multi-objectif continue (IMC) qui permet d'inclure de manière souple des questions sur différents thèmes d'intérêt ou d'actualité, ouvre des perspectives intéressantes de développement des statistiques officielles.

Au cours de la période de mise en œuvre de la SNDS 2012-2016, l'INE a poursuivi et renforcé l'utilisation des technologies nouvelles et notamment des technologies mobiles pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données statistiques. Il a, dans ce cadre, développé un réel savoir-faire qui lui a permis de faire partie des trois centres d'excellence qui existent dans ce domaine en Afrique et de partager son expérience avec d'autres pays africains.

L'INE a également approfondi, au cours de la période sous revue, l'usage des systèmes d'informations géographiques (SIG) dans le souci d'assurer non seulement l'accès des utilisateurs à des données géo-référencées mais également de leur permettre d'éditer des cartes thématiques selon leurs besoins propres. En matière de communication et de promotion de la culture statistique, plusieurs innovations ont été apportées, permettant de toucher un public de plus en plus large.

Il convient cependant de noter que la coordination du Système statistique national a été handicapée par l'absence de nomination, à ce jour du Président du Conseil National de la Statistique depuis la démission du titulaire du poste. Le CNEST ne se réunit plus depuis 2013. Malgré cette situation, l'INE a continué à jouer son rôle de coordonnateur technique du Système statistique national et d'appuyer sur le plan méthodologique, les services statistiques sectoriels.

L'élaboration de la prochaine SNDS selon les recommandations faites par la mission d'évaluation se présente sous les meilleurs auspices. Sa mise en œuvre devrait doter le Cabo Verde d'un système statistique national de classe internationale.

V.2. Recommandations

1. Cadre légal et organisationnel du Système statistique national, et coordination statistique

R1. Réaliser une étude pour définir un regroupement des activités économiques, sociales, culturelles et environnementales en un nombre limité de grands secteurs (une dizaine au maximum) dont chacun pourrait être pris en charge par un organe producteur délégué de l'INE. L'objectif visé est d'augmenter la quantité et la qualité des statistiques produites et diffusées tout en garantissant la stabilité du Système statistique national dont l'architecture ne varierait plus au gré des modifications de la composition du Gouvernement.

R2. Réviser les statuts du Conseil National de la Statistique (CNEST) en introduisant une clause qui autoriserait le Vice-président du Conseil à remplacer le Président non seulement en cas d'absence ou d'empêchement, mais également en cas de démission de ce dernier et en attendant qu'un nouveau président soit nommé, ceci pour éviter que ne se reproduise le blocage constaté depuis la démission en 2013 du dernier président du CNEST. En attendant, le Gouvernement est invité à nommer un nouveau Président du CNEST dès que possible.

R3. Créer et rendre opérationnelles les commissions spécialisées mentionnées dans la loi statistique (article 19, paragraphe 2).

R4. Doter le Secrétariat du CNEST installé au sein de l'INE, des moyens nécessaires pour lui permettre de remplir efficacement les missions suivantes :

- Assurer l'organisation et la tenue régulière des sessions du CNEST ;
- Assurer l'organisation et la tenue des réunions des commissions spécialisées du CNEST ;
- Préparer les procès-verbaux des sessions et réunions mentionnées ci-dessus, d'assurer la tenue de la documentation et de gérer les archives du CNEST ;
- Préparer les projets de Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) ainsi que les projets de Programme statistique national annuel qui en découlent ;
- Préparer les rapports d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale de la SNDS ;
- Préparer les documents des revues annuelles de la SNDS, notamment le bilan de la mise en œuvre du Programme statistique national de l'année précédente, le bilan de la mise en œuvre à mi-parcours du Programme statistique national de l'année en cours, et le projet de Programme statistique national de l'année à venir ;
- Préparer le projet de rapport annuel du CNEST ;
- Veiller à la bonne exécution des décisions du CNEST.

R5. Mener à son terme le processus de ratification de la Charte africaine de la statistique.

R6. Procéder à une révision de la loi statistique pour d'une part, préciser davantage les conditions et modalités d'accès aux données individuelles tout en préservant leur confidentialité et en garantissant la protection des répondants, et traiter de l'obligation de la transmission à l'INE et aux autres producteurs de statistiques publiques des fichiers administratifs pour la production de statistiques, d'autre part. Cette révision sera également l'occasion de légiférer sur le statut des données générées par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et collectées par des entreprises privées ainsi que sur l'accès à ces données et leur utilisation par les services statistiques publics à des fins de production de statistiques officielles.

R7. Les autorités de tutelle de l'INE sont invitées à nommer les membres du Conseil d'Administration de l'INE afin de permettre le plein fonctionnement de l'Institut et notamment l'adoption des projets de textes déjà élaborés et relatifs à la gestion du personnel. L'adoption de ces textes contribuerait à enrayer la démotivation de certains agents dont l'avancement est bloqué.

2. Modernisation de la production statistique

R8. Poursuivre et généraliser l'automatisation des processus de collecte et de traitement des données statistiques largement entamée par l'INE et l'étendre progressivement aux données de sources administratives, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi et du travail. Pour ces secteurs, la collecte des données devrait pouvoir se faire en ligne, ce qui permettrait de réduire les délais et les coûts de production des statistiques.

R9. Explorer les possibilités qu'offrent les nouvelles sources de données et renforcer les capacités de l'INE dans ce domaine, en partenariat avec les universités.

3. Gestion des ressources humaines et renforcement des capacités

R10. Réaliser une étude de faisabilité de la gestion centralisée des ressources humaines statisticiennes du Système statistique national : tous les statisticiens publics seraient recrutés et rémunérés par l'INE qui gèrerait également leur carrière. Ce système permettrait de favoriser la mobilité des statisticiens au sein du SSN, de donner à tous les statisticiens publics les mêmes opportunités de carrières, de doter les services statistiques ministériels de personnel qualifié et de garantir l'application dans tout le SSN des méthodologies, concepts et nomenclatures adoptés par le Conseil National de la Statistique, améliorant ainsi la qualité et la comparabilité des statistiques officielles.

R11. En vue de pallier l'insuffisance de statisticiens de formation, non seulement à l'INE mais également dans l'ensemble du SSN, mettre en place un programme de formation initiale reposant sur une étude sur les besoins en statisticiens de différents niveaux de l'ensemble du SSN et sur les moyens de les satisfaire en utilisant autant que possible les ressources et les structures de formation existant au Cabo Verde. La possibilité de former ces statisticiens en partenariat avec l'Université du Cabo Verde (UNICV) devra être examinée. L'expérience du Portugal, du Brésil et des pays africains francophones dans la formation de statisticiens destinés à servir prioritairement au sein des SSN devra être mise à profit.

R12. En vue de renforcer les capacités du personnel du Système statistique national, mettre en place un programme national de formation continue pour les statisticiens et les non statisticiens. Pour ces derniers, les modules de formation mis au point par AFRISTAT pourraient être mis à profit.

4. Sécurisation du financement des opérations statistiques

R13. En vue d'assurer la prévisibilité et de sécuriser le financement des opérations statistiques (enquêtes et recensements) qui nécessitent des budgets importants, réaliser une étude de faisabilité de la mise en place d'un fonds national de développement de la statistique conformément aux recommandations de la Charte africaine de la statistique.

R14. Inscrire dans les budgets de fonctionnement des services statistiques publics les crédits nécessaires à la réalisation des opérations statistiques courantes.

5. Elaboration de la prochaine SNDS et liens avec le plan national de développement économique et social

R15. Comme pour la SNDS 2012-2016, la prochaine SNDS devra autant que possible couvrir la même période que le prochain plan national de développement économique et social. Son élaboration devrait commencer dès que possible afin que sa mise en œuvre puisse démarrer au début de l'année 2017.

R16. A défaut de faire de la statistique un secteur à part entière, consacrer un axe stratégique du prochain plan national de développement économique et social au développement du Système statistique national. Cette mesure devrait permettre un bon suivi et une bonne évaluation des résultats attendus de la mise en œuvre du plan national, faciliter le financement de la SNDS et garantir le développement à long terme du Système statistique national à un moment où la mise en œuvre de l'Agenda 2030 (ODD) va nécessiter des efforts financiers importants.

R17. Elaborer la prochaine SNDS en tenant compte des 10 principes essentiels proposés par le Secrétariat de PARIS21. A cet égard, une attention particulière devra être portée aux points suivants :

- iii) L'alignement de la SNDS sur les objectifs de développement économique et social du pays ;
- iv) L'intégration dans le plan d'action de la SNDS des besoins en données statistiques découlant des engagements régionaux et internationaux du Cabo Verde, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) et le Plan d'action de Samoa pour les Petits Etats Insulaires en Développement.

R18. Veiller à intégrer dans le plan d'action de la prochaine SNDS un cadre logique conforme aux pratiques habituelles.

R19. Définir de manière participative et inclusive une liste d'indicateurs prioritaires pour l'atteinte des ODD par le Cabo Verde, en tenant compte des besoins des politiques nationales.

R20. Sur la base de la liste prioritaire d'indicateurs mentionnés ci-dessus, élaborer un programme pour la production, la mise à jour régulière et le suivi de ces indicateurs. Les activités de ce programme devront faire partie intégrante du plan d'action de la prochaine SNDS.

R21. Accorder une attention particulière à la production régulière de statistiques dans les domaines peu couverts ou émergents comme l'environnement/changement climatique ; la gouvernance, la paix et la sécurité ; l'inclusion sociale et les incapacités (handicaps), etc.

R22. D'une manière générale, veiller à ne pas surcharger le plan d'action de la SNDS avec des activités qui ont peu de chances d'être réalisées, compte tenu des ressources humaines et financières susceptibles d'être mobilisées. Pour les activités retenues dans le plan d'action, définir un budget et un plan de financement clair et réaliste.

6. Dispositif de suivi-évaluation de la prochaine SNDS

R23. Afin d'assurer un meilleur suivi de la SNDS, il est recommandé d'élaborer systématiquement chaque année :

- Un Programme statistique national pour l'année à venir (année n+1) ;
- Un rapport sur l'état de la mise en œuvre du Programme statistique national de l'année précédente (année n-1) ;

- Un rapport sur l'état d'avancement à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme statistique national de l'année en cours (année n).

Ces activités seront menées sous la responsabilité du Secrétariat du CNEST (voir Recommandation R4).

7. Coopération internationale

R24. Le Cabo Verde comme les autres pays africains, a intérêt à développer la coopération sud-sud dans le domaine de la statistique, sous la forme de rencontres (y inclus les voyages d'études) pour échanger les bonnes pratiques et de missions d'assistance technique. L'INE dispose d'une expertise certaine dans plusieurs domaines et notamment dans l'utilisation des technologies nouvelles dans la collecte et le traitement des données statistiques, l'automatisation des procédures de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique, la communication, la promotion de la culture statistique et le plaidoyer en faveur de la statistique. L'INE devrait être encouragé et soutenu par l'Etat et les organisations sous régionales, régionales et internationales pour qu'il puisse s'impliquer davantage dans la coopération sud-sud. A cet effet, un objectif opérationnel dédié à la promotion de la coopération internationale, et notamment de la coopération sud-sud devrait être inclus dans la prochaine SNDS.

R25. Conformément au souhait de ses Etats membres, le Cabo Verde est invité, en rapport avec le Conseil des Ministres d'AFRISTAT, à participer à nouveau aux activités de cette organisation supranationale.

8. Rôle des partenaires techniques et financiers dans le développement de la statistique

R26. Les partenaires techniques et financiers sont invités à poursuivre leur appui au développement du Système statistique national et à renforcer la coordination et l'harmonisation de leurs interventions conformément aux principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. A cet effet, le Gouvernement et les PTF sont invités à examiner la possibilité de mettre en place un groupe thématique conjoint sur la statistique, en s'inspirant des groupes du même type qui existent dans certains pays de la sous-région ouest africaine.

Ce groupe thématique conjoint pourrait être bâti autour de l'INE et du noyau que constitue le Secrétariat pour le suivi des statistiques mis en place par le groupe des partenaires techniques et financiers qui pratiquent l'aide budgétaire

9. Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission

R27. Une fois qu'elles auront été validées, les recommandations ci-dessus devront faire l'objet d'un suivi régulier de leur mise en œuvre sous la responsabilité de l'INE qui fera rapport, en tant que de besoin, au Conseil National de la Statistique.

ANNEXE 1 : ETAT DE REALISATION A LA DATE DU 23 MAI 2016 DU PLAN D'ACTION DE LA SNDS 2012-2016 DU CABO VERDE

Nb total d'activités	Nb activités réalisées	% de réalisation	Période de réalisation	Axe stratégique 1	Structure responsable	COUTS PREVISIONNELS EN ECV					
						2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
81	44	54%		Axe stratégique 1 : Consolidation du cadre institutionnel, légal et organisationnel							
44	22	50%		Objectif stratégique 1.1 : Renforcer le dispositif légal, institutionnel et organisationnel		0	4 000 000	8 400 000	4 000 000	4 000 000	20 400 000
22	11	48%		Objectif opérationnel 1.1.1: Evaluer et améliorer la législation		0	3 000 000	-	-	-	3 000 000
1				Evaluer le fonctionnement du SSN	Consultant		2 000 000				2 000 000
1	0.75		2012	Adopter les nouveaux textes d'application : cahiers des charges statistiques, composition du CNEST			1 000 000				1 000 000
1				Organiser la prestation de serment de tous les statisticiens non assermentés							
1				Règlement relatif au travail supplémentaire à l'INE	INE	Pm					
1	0.75		2012	Règlement relatif à la mise à disposition des fonctionnaires de l'INE	INE	Pm					
1	0.75		2012	Règlement relatif à l'usage des véhicules de l'INE	INE	Pm					
1	0.75		2012	Règlement relatif à la conservation des archives de l'INE	INE	Pm					
1	0.75		2012	Règlement de la bibliothèque de l'INE	INE	Pm					
1				Règlement/Politique d'accès aux données (confidentialité, anonymisation, laboratoire de données)	INE		p.m				

1	0.75			Ratification de la Charte africaine de statistique	CNEST		p.m				
1	0.75		2012	Elaboration d'une politique de diffusion (finaliser la politique en vue de son élaboration)	INE		p.m				
1				Elaboration d'une stratégie de diffusion du SSN	INE		p.m				
1	0.75		2013	Actualisation du plan de formation	INE		p.m				
1				Actualisation du plan technologique	INE		p.m	p.m	pm	p.m	
1	0.75		2013	Elaboration de la Charte de qualité du SSN	INE		p.m				
1	0.75		2013	Manuel d'accueil des nouveaux fonctionnaires de l'INE	INE		p.m				
1				Nomination du Conseil d'Administration de l'INE	INE		p.m				
1	0.75		2012	Règlement relatif à la surveillance des installations de l'INE	INE		p.m				
1	0.75		2012	Règlement relatif à l'accès, à la circulation et au séjour des personnes dans les installations de l'INE	INE		p.m				
1	0.75		2012	Politique de sécurité	INE		p.m	p.m			
1	0.75		2012	Politique de tarification et de distribution	INE	p.m					
1				Création d'un fonds pour le développement de la statistique	CNEST/INE						
1	0	0%		Objectif opérationnel 1.1.2 : Institutionnaliser les recensements et enquêtes d'envergure nationale		0	-		-	-	-
1				Institutionnalisation des grandes opérations statistiques par le gouvernement	CNEST/INE			1 700 000			1 700 000
3	1.5	50%		Objectif opérationnel 1.1.3: Améliorer le fonctionnement de l'INE		0	-	-	-	-	-
1	1		2012	Elaborer les nouveaux textes sur le statut du personnel de l'INE	INE						
1	0.5		2012	Elaborer et adopter un nouvel organigramme de l'INE incluant une direction responsable de la coordination de la SNDS	INE						
1				Décentralisation de l'INE - création de services statistiques dans les îles	INE						

3	1.25	42%		Objectif opérationnel 1.1.4: Améliorer le fonctionnement du CNES		0	-	4 000 000	3 000 000	3 000 000	10 000 000
1	1		2012	Large vulgarisation des textes (lois, décrets d'application, etc.)	INE			1 000 000			1 000 000
1				Création des sections spécialisées du CNEST et institutionnalisation de leurs réunions	INE			1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000
1	0.25		2012-2013	Assurer le fonctionnement régulier du CNEST et de ses sections spécialisées	INE			2 000 000	2 000 000	2 000 000	6 000 000
11	8.75	80%		Objectif opérationnel 1.1.5 : Renforcer le dispositif statistique au niveau sectoriel (Ministères) et décentralisé (au niveau des autres îles)		0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000
1	1.75		2012	Continuer à créer des ODINE dans les ministères	INE						-
1				Elaborer un organigramme type pour les ODINE	INE						-
8	8		2012-2016	Renforcer les capacités techniques des ODINE (Appui technique ponctuel)	INE		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000
1				Développer la coordination statistique au niveau des îles (au niveau régional)	INE						
4	0	0%		Objectif opérationnel 1.1.6 : Renforcer / création d'institutions de formation et de capacitation dans le domaine de la statistique		0	-	3 400 000	-	-	3 400 000
1				Evaluer les besoins en personnel statisticien du SSN (cadres moyens)	INE						-
1				Etablir des partenariats pour la création d'un centre de formation en statistique avec les centres existants (ENSEA d'Abidjan, ISSEA de Yaoundé) - missions et voyages d'études	INE			3 400 000			3 400 000
1				Elaborer les textes pour la création du centre de formation en statistique	INE						
1				Evaluer le fonctionnement du centre de formation en statistique	INE						

37	22	59%		Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la coordination statistique et le partenariat		0	1 800 000	2 700 000	2 000 000	6 000 000	12 500 000
23	15	65%		Objectif opérationnel 1.2.1 : Développer et diffuser les outils statistiques en conformité avec les normes nationales et internationales		0	-	-	-	-	-
8	8		2013 ODM, Agriculture, Environnement, Culture, Sport et Loisir, GPS...	Elaborer ou actualiser les outils techniques de la coordination en conformité avec les normes internationales (concepts et définitions, nomenclatures, métadonnées, etc.)	INE	pm	pm				
1	1		2012 -2016	Propager et généraliser l'utilisation des outils techniques de la coordination	INE	p.m	p.m				
1				Généraliser et systématiser l'élaboration des métadonnées pour toutes les statistiques produites par l'INE, au niveau des services statistiques sectoriels	INE	p.m	p.m				
1	1		2012-2016	Renforcer la coordination des secteurs (Justice et Sécurité, Sécurité sociale, Sport, Culture et Loisir, Santé, Education, etc.)							
1	1		2012	Manuel de procédures pour la production statistique de l'INE							
1	1		2012	Manuel de classification des activités de l'INE							
1				Manuel de procédures dans le domaine des Ressources Humaines							
1	1		2012	Manuel de normes graphiques pour l'élaboration des publications							
1				Mise en œuvre du nouveau cadre particulier du personnel de l'INE							
1				Mise en œuvre du nouveau système de rémunération du personnel de l'INE							
1				Mise en œuvre du nouveau statut du personnel de l'INE							
1				Mise en œuvre d nouveau règlement des carrières professionnelles de l'INE							

1	1		2012	Mise en œuvre des normes complémentaires de la loi statistique								
1				Adhésion à la NSDD du FMI								
1				Opérationnalisation des instruments de la coordination statistique (BDEO)								
1	1		2013-2014	Création de mécanismes pour l'accès aux données de sources administratives								
9	3	33%		Objectif opérationnel 1.2.2 : Renforcer le management et la programmation des activités statistiques		0	1 800 000	-	2 000 000	5 000 000	8 800 000	
1	1		2013 e 2015, INE	Former les responsables du SSN à la programmation des activités, au management et à la gestion axée sur les résultats			1 800 000		2 000 000		3 800 000	
1	1		2012 - 2013	Elaboration de rapport d'activités statistiques par les structures du SSN	INE							-
1				Assurer le suivi de l'agenda statistique et l'élaboration d'un rapport d'activité national annuel	INE							-
1				Evaluer l'exécution de l'agenda statistique	INE							-
1				Elaboration de l'agenda statistique pour la période 2017- 2021	INE					5 000 000	5 000 000	
1				Elaborer un Plan annuel et pluriannuel d'activités	INE							
1				Rapport annuel d'activités								
1				Création des instruments d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre de l'agenda statistique (Base e données de suivi)	CNEST/INE							
1	1		2012	Evaluation de l'Agenda 2012/ Elaboration de l'Agenda 2016	CNEST/INE							
4	3	75%		Objectif opérationnel 1.2.3 : Améliorer la coordination entre producteurs et utilisateurs	CNEST/INE	0	-	2 700 000	-	1 000 000	3 700 000	
1	1		2012 - 2016	Promouvoir une action conjointe avec tous les utilisateurs de statistiques et garantir l'adéquation de l'information statistique aux besoins	CNEST/INE							-
2	2		2012-2016	Développer les actions de sensibilisation et de formation des utilisateurs	CNEST/INE			1 000 000		1 000 000	2 000 000	

1				Evaluer annuellement la satisfaction des utilisateurs et les écarts entre l'offre et la demande d'informations	CNEST/INE			1 700 000			1 700 000
1	0,75	75%		Objectif opérationnel 1.2.4: Renforcer la coopération et le partenariat			-	-	-	-	-
1	0,75		2012-2016	Mettre en place un cadre de dialogue et de coordination avec les PTF dans le domaine de l'activité statistique et son financement	CNEST/INE	p.m					

Nb total activités	Nb activités réalisées	% de réalisation	Période de réalisation	Axe stratégique 2	Structure responsable	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
639	534	84%		Axe stratégique 2 : Amélioration de la production statistique et de l'analyse des données							
632	533	84%		Objectif stratégique 2.1 : Renforcer la production statistique		68 415 352	411 709 516	368 304 790	214 200 319	163 124 459	1 225 754 436
291	215	74%		Objectif opérationnel 2.1.1 : Assurer la régularité des opérations de recensements et d'enquêtes adaptées aux besoins		65140352	390 984 516	351 629 790	199 925 319	148 449459	1 156 129436
				I- ENQUETES STATISTIQUES							
				Enquête Multi-objectif (Trimestrielle avec des modules annexés)	INE	21 384 479	58 872 300	58 872 300	58 872 300	58 872 300	256 873 679
5	5		2012-2015	Statistiques trimestrielles du marché du travail (Emploi, chômage, sous-emploi)	INE						0
5	5		2012-2015	Statistiques des conditions de vie (conditions d'habitation, accès à l'eau, électricité, santé, possession de biens durables)	INE						0
1	1		2014	Travail des enfants 2012	INE						0
1	1		2014	Utilisation du temps 2012	INE						0
1	1		2014	Tourisme intérieur 2012	INE						0
3	3		2013-2015	Migrations 2013	INE						0
1				Environnement 2013	INE						0
1				Education 2014							
1				Santé 2014	INE						0
1				Habitudes alimentaires 2015	INE						0
1				Dépenses et consommations des ménages 2015	INE						0

1				Dépenses et consommations des ménages 2015	INE						0
2	2		2012-2015	Statistiques sur le genre 2012							
2	2		2012 e 2016	Actualisation de la cartographie 2012	INE						-
1	1		2015	Enquêtes sur les dépenses et les revenus des ménages (IDRF 2013-2014)	INE	5 027 173	117 696 987	59 204 471			181 928 631
1			2016	Enquête démographique et de santé de la reproduction (IDSR 2013)	INE		57 000 000	17 000 000			74 000 000
1				Enquête sur les migrations 2014	INE			9 000 000			9 000 000
1				Cartographie de la pauvreté (IDRF2013/14_RGPH2010)	INE			2 500 000			2 500 000
1	1		2013	Recensement des entreprises	INE		13 513 700				13 513 700
4	4		2014 - 2016	Enquête sur les transports terrestres, maritimes et aériens			2 093 500	2 093 500	2 093 500	2 093 500	8 374 000
17	17		2012-2016	Enquête de conjoncture/Climat économique	INE		2 096 569	2 096 569	2 096 569	2 096 569	8 386 276
4	4		2012-2016	Enquête sur les entreprises	INE			7 250 630	7 250 630	7 250 630	21 751 890
52	52		2012-2016	Indice des prix à la consommation	INE	2 850 000	2 850 000	2 850 000	2 850 000	2 850 000	14 250 000
4	6		2013, 2016	Enquête de satisfaction et dépenses des touristes	INE		5 024 140			5 024 140	10 048 280
52	52		2012-2016	Enquête mensuelle sur les mouvements des clients des hôtels	INE		500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
4	4		2012-2015	Inventaire annuel des établissements hospitaliers	INE		500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
12	9			Indice de la production industrielle	INE		1 762 320	1 762 320	1 762 320	1 762 320	7 049 280
5	5		2015	Indice de volume du commerce	INE		1 600 000				1 600 000
5	4		2014-2016	Indice de production de la construction civile	INE		1 600 000				1 600 000
5	4		2014-2016	Indice de nouvelles commandes pour la construction civile	INE		1 600 000				1 600 000
4				Indice des prix au producteur	INE		2 000 000				2 000 000
4				Coûts de production de bâtiments et travaux publics	INE		1 600 000				1 600 000
4				Indice des nouvelles commandes pour l'industrie	INE		1 600 000				1 600 000
4	4		2013-2015	Couverture vaccinale(annuelle)	SANTE		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000
1				Maladies non transmissibles	SANTE				9 000 000		9 000 000
1	1		2014	Etude sur le financement de la santé	SANTE			2 000 000			2 000 000

1				Recensement des structures et équipement de santé,	SANTE			3 000 000			3 000 000
1				Enquête sur frais médicaux	SANTE				3 000 000		3 000 000
1				IDRF domaine de la santé (Prévention et Assistance, y inclus le secteur pharmaceutique)	SANTE				6 000 000		6 000 000
1				Enquête sur les mutuelles de santé, les assurances et l'INPS	SANTE			3 000 000			3 000 000
1				Enquêtes sur les dépenses en santé concernant le secteur privé médical	SANTE		4 000 000				4 000 000
1				Enquête sur le coût des malades	SANTE			4 000 000			4 000 000
1				Evaluation économique de la santé	SANTE					2 000 000	2 000 000
1				Enquête pour l'estimation des coûts de la santé	SANTE					0	0
1	1		2016	Etude de bio-écologie comportementale des vecteurs	SANTE				4 000 000		4 000 000
1	1		2013	Enquête sur le traitement et la destination des déchets hospitaliers des structures de santé	SANTE			2 500 000			2 500 000
1	1		2012	Enquête sur les indicateurs de prévention du VIH/Sida	CCS-Sida					7 000 000	7 000 000
1	1		2015-2016	Recensement Général de l'Agriculture	MDR		20 000 000	70 000 000	20 000 000		110 000 000
3				Enquête sur l'agriculture pluviale	MDR		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	28 000 000
4				Enquête sur l'agriculture irriguée	MDR		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	40 000 000
4				Enquête sur le profil du producteur (Agro negocio)	MDR	2 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	22 000 000
4				Enquête sur les prix à la production	MDR	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
1	1		2013	Inventaire forestier	MDR						0
1				Enquête sur les effectifs du cheptel	MDR			12 000 000			12 000 000
4				Enquête sur la fructiculture	MDR		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000
4				Enquête sur les cultures de rente (canne, vigne et café)	MDR		9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	36 000 000
4				Enquête sur la vulnérabilité et la sécurité alimentaire	MDR	2 000 000	5 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	13 000 000
1	1		2012	Compétences des élèves à l'entrée dans l'enseignement de base	EDUCATION	3 378 700					3 378 700
1				Echecs scolaires dans les enseignements de base et secondaire- causes et conséquences	EDUCATION		5 575 000				5 575 000

1				Impact de l'enseignement technique sur le marché du travail	EDUCATION		3 500 000				3 500 000
1				Impact de la violence juvénile sur le rendement scolaire	EDUCATION			6 500 000			6 500 000
4	4		2014	Actualisation de la carte scolaire	EDUCATION	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
1				Profil environnemental de la communauté éducative	EDUCATION					1 500 000	1 500 000
1				Enquête de victimisation (MAI, PJ, PGR)	Justice			9 000 000			9 000 000
1				Enquête de satisfaction (MAI, CSMJ)	Justice		7 000 000				7 000 000
1	1			Enquête sur la consommation de stupéfiants	Justice				7 000 000		7 000 000
1	1		2015	Enquête sur les institutions financières et non financières	BCV						0
2				Recensement Général de la flotte (embarcation, opérateurs et infrastructures)	INDP		4 000 000		4 000 000		8 000 000
4	4		2012-2015	Enquête sur la pêche artisanale	INDP	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
4	4		2012-2015	Enquête sur la pêche industrielle	INDP	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
4	1			Enquête socioéconomique et étude de marché	INDP	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000
4				Enquête de suivi des prix de la production de la pêche	INDP	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000
1	1,00		2014	Formation professionnelle	IEFP			7 000 000			7 000 000
1	1,00		2013	Besoins en formation professionnelle	IEFP		3 000 000				3 000 000
1	1			Impact de la formation professionnelle sur le marché du travail	IEFP			5 000 000			5 000 000
1	1			Actualisation de la carte de formation professionnelle	IEFP	4 000 000					4 000 000
1	1			Coût réel de la formation professionnelle- Etat et Familles	IEFP	3 500 000					3 500 000
1	1			Recensement de toutes les unités qui font de la formation professionnelle	IEFP		5 000 000				5 000 000
341	318	93,25%		Objectif opérationnel 2.1.2: Amélioration de la production statistique actuelle, garantie d'une amélioration de la couverture thématique et géographique		3 275 000	20 725 000	16 675 000	14 275 000	14 675 000	69 625 000

				COLLECTE DE DONNEES DE SOURCES ADMINISTRATIVES							0
1				Développement d'interfaces INE-NOSI pour la récupération et la valorisation des données administratives	INE						0
1	1		2015	Mise en œuvre d'un plan d'action pour les statistiques de l'Etat civil	INE		2 900 000				2 900 000
1	1		2015	Annuaire statistique	INE		700 000	700 000	700 000	700 000	2 800 000
4	4		2012-2016	Statistiques des comptes nationaux : passage du SCN 68 au SCN 93	INE		p.m	p.m	p.m	pm	0
16	16		2014-2016	Statistiques des comptes nationaux trimestriels	INE		3 700 000				3 700 000
1	1		2014-2016	Statistiques des comptes nationaux régionaux (par îles)	INE		2 700 000				2 700 000
21	21		2012-2016	Statistiques annuelles et trimestrielles du commerce extérieur	INE		p.m				0
22	22		2014	Indice mensuel du commerce extérieur							
2	2		2012-2014	Statistiques des comptes nationaux de la santé 10-11	INE		p.m				0
3	3		2012-2015	Statistiques des comptes satellites du tourisme	INE		1 850 000				1 850 000
3	3		2012-2015	Statistiques de production et de distribution de l'eau	INE		p.m				0
3	3		2012-2015	Statistiques de production et de distribution de l'énergie	INE		p.m				0
3	3		2012-2013	Statistiques sur les combustibles	INE		p.m				0
2	2		2012-2014	Statistiques sur les résidus	INE			6 000 000		6 000 000	12 000 000
1	1		2014	Mise en œuvre d'un plan d'action pour les statistiques du travail		1 200 000	900 000				2 100 000
1	1			Statistiques sur les accidents du travail	DGT/IGT						0
1	1			Statistiques sur les maladies professionnelles	DGT						0
1	1		2012-2014	Statistiques sur les domaines de compétences fiscales de l'IGT	DGT						0
1				Gains monétaires	DGT						0
1				Statistiques sur la représentativité syndicale	DGT						0
1				Récupération des données et séries à partir de 2007	DGT						0
1	1		2014	Cadre de travail	DGT						0
1	1			Registre de demandes d'emploi	DGT						0

4	4		2012-2016	Renforcement de l'utilisation des données administratives pour la production de statistiques (Morbidité, Mortalité, Natalité, RH)	SANTE	p.m	p.m				0
4	4		2012-2016	Système d'information statistique hospitalière	SANTE	p.m	p.m				0
4	4		2012-2016		SANTE						0
4	4		2012-2016	Améliorer la qualité des statistiques de l'Etat civil	SANTE						0
1				Carte Sanitaire	SANTE			2 000 000			2 000 000
1				Statistiques de production d'œufs, de viande de poulet, de café et de raisins	AGRICULT	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
1				Révision des instruments de collecte des données (fiches)	EDUCATION	100 000			100 000		200 000
4	4		2012-2015	Production des annuaires de l'éducation	EDUCATION	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	1 250 000
4	4		2012-2015	Production des principaux indicateurs de l'éducation	EDUCATION	225 000	225 000	225 000	225 000	225 000	1 125 000
1				Elaboration du rapport sur l'état du système éducatif national II	EDUCATION				5 500 000		5 500 000
1	1		2012-2015	Publication des statistiques sur la justice et la sécurité	Justice		500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
4	4		2012-2015	Publication des statistiques sur les tribunaux (CSMJ)	Justice		500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
4	4		2012-2015	Publication des statistiques GPS (CSMP)	Justice		500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
4	4		2012-2015	Publication des statistiques GPS (CSMP)	Justice		500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
4	4		2012-2014	Publication des statistiques du MAI (Publication des statistiques de la police nationale (DEF, OP, Fiscal, Mer, Forêt)	Justice		500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
4				Publication des statistiques de la DGSPRS	Justice		500 000	500 000	500 000	500 000	2 000 000
52	52		2012-2016	Statistiques monétaires et de changes	BCV	p.m					0
52	52		2012-2016	Statistiques du secteur extérieur (BoP)	BCV	p.m					0
52	52		2012-2016	Compilation de synthèses financières	BCV				0		0
4	4		2012-2014	Compilation des comptes financiers	BCV				0		0
4	4		2012-2014	Statistiques de finances publiques	MFP	p.m	P.m	p.m	p.m	p.m	0
4	4		2012-2014	Statistiques sur la centrale des bilans	BCV	p.m					0
4				Statistiques sur les licences de pêche	INDP	p.m					0
4				Statistiques sur la biologie des ressources halieutiques	INDP	p.m					0

4	4			Production d'annuaires sur la Formation professionnelle	IEFP	p.m													0
4	4		2012-2016	Compilation de statistiques sur la formation professionnelle	IEFP	p.m													0
4	4		2012-2016	Registre des demandes de formation	IEFP	p.m													0
4	4		2012-2016	Registre des offres de formation	IEFP	p.m													0
4	4			Statistiques sur les actions de formation (formés, formateurs, par domaine, etc.)	IEFP	p.m													0
1				Profil des personnes/jeunes à la recherche d'une Formation Professionnelle	IEFP	p.m													0
1				Parcours des personnes/jeunes à la recherche d'une formation professionnelle/sur le marché du travail et de l'emploi	IEFP	p.m													0
1				Produire un plan directeur	SSN				1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	6 000 000
1	1			Produire des annuaires statistiques	SSN				1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	6 000 000
5	0	0		Objectif stratégique 2.2 : Améliorer la qualité des données				0	3 500 000	4 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	16 000 000
5	0	0		Objectif opérationnel 2.2.1: Généraliser l'application des procédures de qualité				0	3 500 000	4 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	16 000 000
1				Publier les métadonnées actualisées (SGDD) et documenter les sources, méthodes et procédures d'élaboration des données	INE														0
1				Préparer le SSN à l'adhésion à la NSDD-FMI	INE				1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	6 000 000
1				Publier tous les 2 ans un rapport de synthèse sur la qualité des statistiques au niveau du SSN (Agriculture, santé, etc.,)	CNEST				2 000 000				2 000 000						4 000 000
1				Enquête sur la satisfaction des utilisateurs sur la mise en œuvre de la SNDS							1 000 000							1 000 000	2 000 000
1				Enquête sur les effets et impacts de la mise en œuvre de la SNDS							2 000 000							2 000 000	4 000 000

2	1	0,5		Objectif stratégique 2.3 : Promouvoir l'analyse approfondie des données et la recherche		0	1 400 000	1 400 000	600 000	600 000	4 000 000
2	1	0,5		Objectif opérationnel 2.3.1: Développer la recherche appliquée au sein du SSN et en partenariat avec les instituts et centres de recherche		0	1 400 000	1 400 000	600 000	600 000	4 000 000
1	1			Etablir des partenariats avec les centres de recherche et les universités (signature de protocoles, voyages d'études, etc.)	INE		800 000	800 000			1 600 000
1				Faire des analyses approfondies et des publications à travers des partenariats avec des universités et centres de recherche extérieurs	INE		600 000	600 000	600 000	600 000	2 400 000

Nb total activités	Nb activités réalisées	% de réalisation	Période de réalisation	Axe stratégique 3	Structure responsable	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
50	32	64%		Axe stratégique 3 : Promotion de la communication, de la diffusion et de l'utilisation des données							
3	2	66%		Objectif stratégique 3.1 : Renforcer et mettre en œuvre une stratégie d'informatisation du SSN			50 000 000	250 000 000	100 000 000	14 556 532	414 556 532
2	1	50%		Objectif opérationnel 3.1.1: Elaborer et mettre en œuvre un plan technologique pour le SSN		0	50 000 000	250 000 000	100 000 000	14 556 532	414 556 532
1				Activité 3.1.1.1: Elaborer et adopter le Plan technologique du SSN	INE/CNEST	p.m	p.m	0	0	0	0
1	1		2012-2016	Activité 3.1.1.2 : Mettre en œuvre le plan technologique	INE/ CNEST	p.m	p.m				
		100%		Objectif opérationnel 3.1.2 : Renforcer l'archivage numérique des données							
1	1		2013	Activité 3.1.2.1 : Actualiser les bases de données et les métadonnées au niveau de l'INE et des structures sectorielles	INE	p.m	p.m				
18	14	78%		Objectif stratégique 3.2 : Renforcer la diffusion des données et la communication		0	4 000 000	7 500 000	5 000 000	5 000 000	21 500 000
9	6,5	72%		Objectif opérationnel 3.2.1: Assurer une diffusion directionnelle de l'information statistique		0	0	0	0	0	0
1	0,5			Activité 3.2.1.1 : Elaborer un document de politique de diffusion du SSN	INE	p.m					0
1	1		2012-2016	Activité 3.2.1.2 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de diffusion	INE		p.m				0
1	1		2014-2015	Activité 3.2.1.3 : Elaborer et publier régulièrement un catalogue des publications statistiques	INE						0
1	0			Activité 3.2.1.4 : Mettre en place une base de données centralisée (des ODINE)	INE						0
1	1		2012-2016	Activité 3.2.1.11 : Associer les organes de presse (radio, télévision, presse écrite)	INE						0
1	1			Activité 3.2.1.15 : Diffuser les annuaires statistiques	INE						0

1	0			Activité 3.2.1.14 : Diffuser les plans directeurs produits	INE							0
1	1		2012-2016	Activité 3.2.1.16 : Diffusion e notes et d'autres publications infra annuelles (IPC, conjoncture, indices et statistiques du commerce extérieur, etc.)	INE							0
1	1		2012-2016	Activité 3.2.1.17 : Diffuser d'autres publications nationales annuelles et infra annuelles	INE							0
9	7,5	83%		Objectif opérationnel 3.2.2 : Améliorer la communication interne et externe		0	4 000 000	7 500 000	5 000 000	5 000 000		21 500 000
4	4		2012-2016	Activité 3.2.2.4 : Organiser des rencontres avec la presse autour des productions statistiques	INE		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000		4 000 000
1	0,5		2012-2016	Activité 3.2.2.5 : Assurer la publication régulière d'un organe de liaison (newsletter) du SSN (publication de données statistiques, écho sur les activités statistiques)	INE		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000		12 000 000
				Activité 3.2.2.8 : Réaliser des films documentaires sur les statistiques	INE			2 500 000				2 500 000
3	3		2012-2016	Activité 3.2.2.7 : Elaborer et diffuser des communiqués sur les publications statistiques	INE			1 000 000	1 000 000	1 000 000		3 000 000
29	16	55%		Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir l'utilisation des données statistiques		700 000	2 050 000	3 700 000	3 700 000	3 700 000		13 850 000
				Objectif opérationnel 3.3.1 : Assurer l'actualisation des indicateurs de suivi des documents de politiques (DECRP et OMD)		0	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000		6 000 000
4	4		2012-2015	Activité 3.3.1.1: Actualiser et diffuser les indicateurs de suivi des indicateurs du DECRP et des OMD		p.m						0
4	4		2012-2016	Donner un appui de proximité aux utilisateurs de données	INE			2 000 000	2 000 000	2 000 000		6 000 000
21	8	38%		Objectif opérationnel 3.3.2 : Promouvoir la culture statistique			700 000	2 050 000	1 700 000	1 700 000		7 850
1	0			Organiser un forum sur la statistique			350 000					350 000
4	4		2012-2014	Organiser la Journée africaine de la statistique	INE	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000		3 500 000
4	0		2012-2013	Organiser la Journée mondiale de la statistique	INE	p.m	p.m	p.m	p.m	p.m		0

4	0			Organiser la Journée des statistiques de l'éducation	EDUCATION	p.m	p.m	p.m	p.m	p.m	0
4	0			Organiser la Journée des statistiques de la santé	SANTE	p.m	p.m	p.m	p.m	p.m	0
4	0			Organiser la Journée mondiale de la population	INE	p.m	p.m	p.m	p.m	p.m	0
Nb total activités	Nb activités réalisées	% de réalisation	Période de réalisation	Axe stratégique 4	Structure responsable	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
38	23,5	62%		Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières							
5	0,5	10%		Objectif stratégique 4.1 : Améliorer la gestion des ressources humaines statisticiennes (INE et ODINE)				4 500 000	21 500 000	1 500 000	27 500 000
2	0	0%		Objectif opérationnel 4.1.1: Mettre en œuvre une gestion centralisée du personnel statisticien du SSN				3 000 000	20 000 000		23 000 000
1				Elaborer une gestion centralisée du personnel statisticien	INE/ Consultant			3 000 000			3 000 000
1				Mettre en œuvre la gestion centralisée	INE				20 000 000		20 000 000
3	0,5	17%		Objectif opérationnel 4.1.2 : Valoriser la profession de statisticien	-			1 500 000	1 500 000	1 500 000	4 500 000
1	0,5			Accompagner régulièrement l'évolution de l'effectif des statisticiens	INE						
1				Mettre en place un système de mobilité du personnel statisticien du SSN	INE						
1				Instituer des prix d'excellence pour la Journée africaine de la statistique (rédaction d'articles ou thèmes d'analyse à primer)	INE			1 500 000	1 500 000	1 500 000	4 500 000
28	20	71%		Objectif stratégique 4.2 : Mettre en œuvre un plan de formation-renforcement des capacités humaines du SSN			11 440 000	44 890 905	94 980 229	45 000 000	196 311 134
3	0	0%		Objectif opérationnel 4.2.1: Elaborer et mettre en œuvre un nouveau plan de formation professionnalisante au bénéfice du SSN				32 000 000	40 000 000	40 000 000	112 000 000

1				Elaborer et adopter un plan de formation professionnalisante	INE			2 000 000			2 000 000
1				Former des cadres au niveau national (Bourses d'études et moyens de fonctionnement)	INE			20 000 000	20 000 000	20 000 000	60 000 000
1				Former des cadres statisticiens et démographes dans les écoles de statistique	INE			10 000 000	20 000 000	20 000 000	50 000 000
2	2	100%		Objectif opérationnel 4.4.2: Actualiser et mettre en œuvre le plan de formation continue au bénéfice du SSN				2 500 000			2 500 000
1	1		2012-2014	Elaborer et adopter un plan de formation continue	CNEST/INE			2 500 000			2 500 000
1	1		2012-2014	Mettre en œuvre le plan de formation continue	INE						
23	18	78%		Objectif opérationnel 4.2.3: Renforcer les structures statistiques du SSN en ressources humaines			11 440 000	10 390 905	54 980 229	5 000 000	81 811 134
4	4		2012-2016	Fournir une assistance technique ponctuelle aux structures statistiques sectorielles (ODINE)	INE		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000
12	9		2012-2014	Recrutement de Techniciens Supérieurs en Statistique et en Economie pour le SSN	INE				41 875 327		41 875 327
1				Recrutement de techniciens supérieur p/Délégation dans les îles	INE				8 104 902		8 104 902
1				Recrutement de techniciens auxiliaires de statistique	INE			5 390 905			5 390 905
4	4		2012-2016	Mission d'assistance technique de courte durée/5 jours ouvrables	INE		3 400 000				3 400 000
1	1		2013	Visite d'études (2 techniciens)	INE		3 040 000				3 040 000
5	3	60%		Objectif stratégique 4.3 : Renforcer les capacités financières et matérielles				650 000	10 000 000	260 000 000	270 650 000
2	1	50%		Objectif opérationnel 4.3.1 : Mettre en place un mécanisme de financement de la statistique				650 000			650 000
1	1			Elaborer une stratégie de financement des activités statistiques	INE			650 000			650 000
1	0			Mettre en place un mécanisme de financement de la statistique	INE/CNEST						

2	2	100%		Objectif opérationnel 4.3.2 : Renforcer les structures du SSN en moyens matériels					10 000 000	10 000 000	20 000 000
1	1		2012-2014	Mettre en œuvre le plan technologique	INE						
1	1		2012-2015	Equiper l'INE en matériel roulant	INE				10 000 000	10 000 000	20 000 000
1	0	0%		Objectif opérationnel 4.3.3 : Redoubler d'efforts pour améliorer le cadre de travail des structures du SSN						250 000 000	250 000 000
				Construction/Aquisition d'un siège propre	INE					250 000 000	250 000 000
808	633	78%									

ANNEXE 2 : TERMES DE REFERENCES ET PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA MISSION

MISSION D'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE DE CABO VERDE, PRAIA,
23-27 MAI 2016

TERMES DE RÉFÉRENCE

Le présent document a pour but de présenter les termes de référence de la mission d'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS du Cabo Verde. Il porte sur les points ci-après : le contexte, les objectifs, les résultats attendus, l'organisation et la méthodologie de travail, la méthodologie d'analyse des résultats atteints, l'engagement de l'INE et la période et durée de la mission.

A. Le contexte

Le Cabo Verde a élaboré en décembre 2012 une Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) approuvée par le Conseil National de la Statistique en février 2013, lors de sa première réunion extraordinaire. L'Institut National de la Statistique (INE) assure la mise en œuvre, ainsi que le suivi et évaluation de la SNDS 2012-2016 qui arrive à terme en Décembre 2016.

Elle s'articule autour de quatre axes stratégiques : (i) la consolidation du cadre juridique, la coordination institutionnelle et statistique ; (ii) l'amélioration de la production et l'analyse de données statistiques ; (iii) la promotion de la communication, la diffusion et l'utilisation des données ; (iv) le renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières.

Conformément aux bonnes pratiques, une évaluation devra examiner les progrès de sa mise en œuvre, et faire des recommandations concernant le développement de la prochaine SNDS qui couvrira la période 2017-2021.

Une mission conjointe sollicitée par le Cabo Verde est chargée de « mener une évaluation des résultats de la mise en œuvre de la SNDS ». Elle comprend des consultants provenant de PARIS21, d'AFRISTAT, de la CEA, de la Commission de l'Union Africaine et de la BAD.

B. Les principaux objectifs de la mission

D'une manière générale, la mission est appelée à réaliser une « évaluation » de la SNDS sur la période 2012-2016 et dont l'objectif principal est de soumettre à l'INE du Cabo Verde un rapport sur l'état de mise en œuvre de la SNDS. Ce rapport devra :

- v) Faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la SNDS 2012-2016 et l'exécution des activités prévues pour la période ;
- vi) Tirer les leçons de cette mise en œuvre ;
- vii) Formuler des recommandations pour faciliter l'exécution des activités prévues pour la période restant à couvrir ;
- viii) Formuler des recommandations concernant l'élaboration de la prochaine SNDS laquelle devra être cohérente avec les autres stratégies de développement du pays et autres engagements internationaux.

L'évaluation portera sur la pertinence des objectifs et des résultats assignés à la SNDS, l'analyse de la stratégie ou de l'approche suivie pour sa mise en œuvre, l'analyse des moyens mobilisés (humains, financiers et matériels) et du degré d'appropriation de la SNDS par les autorités nationales et Partenaires Techniques et Financiers.

Les tâches à effectuer pour atteindre cet objectif sont les suivantes :

- Examen du cadre institutionnel et des conditions de mise en œuvre de la SNDS (ressources humaines, financières, partenariats,)
- Evaluation du niveau d'appropriation de la SNDS par les institutions qui constituent le Système Statistique (INE et ses organes délégués de l'INE (secteurs), la Banque centrale), les Partenaires Techniques et Financiers), et autres bénéficiaires
- Evaluation du degré de communication de l'INE sur la SNDS, les stratégies/actions de développement statistique entreprises et ou les demandes d'appuis dans ce domaine
- Evaluation du degré d'atteinte des objectifs et des résultats de la SNDS et la proposition de recommandations pour l'amélioration et l'atteinte des résultats en 2016
- Identification des ajustements nécessaires, s'il y en a, au niveau de la vision, des stratégies (axes) et objectifs, des actions, des résultats et des modalités d'exécution
- Formulation des propositions et recommandations pour une amélioration de la mise en œuvre et la révision de la SNDS du Cabo Verde.

C. Les résultats attendus de l'évaluation

Les résultats attendus sont :

- L'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre de la SNDS assorti de recommandations spécifiques pour améliorer son exécution avant son terme et le dispositif de suivi –évaluation
- Les grandes orientations pouvant constituer une base de réflexion pour la prochaine SNDS.
- Tous les acteurs du SSN sont bien formés/informés sur le contenu de la revue.

D. L'organisation et la méthodologie de travail de la mission

Le travail s'effectuera en cinq phases :

- (i) Phase de préparation de la mission : elle est consacrée à la mise au point des matériaux de travail (rédaction du rapport initial, conception des cadres de collecte d'informations aux cours des entretiens, etc.).
- (ii) Phase de collecte et d'analyse de la documentation de base : au cours de cette phase, la mission aura des entretiens avec les membres de l'équipe technique en charge de la SNDS. La mission rassemblera toute la documentation relative à la SNDS ainsi que d'autres documents qu'elle jugera indispensables pour mener l'évaluation. Elle formulera aussi ses premières observations sur les documents reçus.
- (iii) Phase d'investigation de terrain : elle consiste en des entretiens, des rencontres, des questionnements et le recueil des constats sur les résultats obtenus de la mise en œuvre de la SNDS et/ou des propositions pour l'avenir, notamment sur les orientations futures de la programmation statistique au Cabo Verde. La collecte des informations se fera à travers des entretiens qui seront organisés avec les personnes intéressées lors des visites individuelles ou des réunions organisées au cours de la mission.
- (iv) Phase d'analyse et de synthèse avec production d'un aide-mémoire (rapport préliminaire) rendant compte des principales constatations et conclusions que la mission présentera à la réunion de débriefing.
- (v) Phase de rédaction et de production du rapport d'évaluation.

E. Méthodologie d'analyse des résultats atteints

L'analyse des résultats atteints par la mise en œuvre de la SNDS sera faite à la lumière des documents et des livrables collectés et des informations recueillies lors des différents entretiens conformément aux critères énoncés dans les termes de référence, notamment au moyen des cinq critères qui sont : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité du programme.

Chaque axe fera l'objet d'une attention particulière de manière à respecter les orientations initiales pour favoriser la formulation des améliorations éventuelles pour la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie.

La mission s'attachera aussi à examiner la structure générale de la SNDS (respect des recommandations de PARIS21 relatives à l'élaboration des SNDS, contexture du cadre logique, etc.) ainsi que les aspects institutionnels (dispositif de mise en œuvre et de suivi et évaluation, hypothèses et risques, ressources mobilisées pendant la période, etc.).

F. Engagement de l'INE

En sa qualité de Coordinateur du Système Statistique National, l'INE s'engage à mettre à la disposition de la mission toutes les facilités susceptibles de l'aider dans son travail, notamment la disponibilité d'un programme de travail, l'organisation des visites, un espace de travail et les documents nécessaires au déroulement des travaux.

G. Période et durée de la revue

La revue de la SNDS devra être réalisée du 23 au 27 mai 2016, soit une durée de 5 jours ouvrables.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA MISSION

Heures	Activités	Lieu
Samedi 21 et Dimanche 22 mai 2016		
	Accueil à l'aéroport	Hôtel
Lundi 23 mai 2016		
9.00-10	Accueil de la mission par le Président de l'INE et Séance de travail avec l'équipe technique de l'INE en charge de la SNDS	INE
10-11	Direction des Statistiques la Démographique et Sociales, coordonnateur. SNDS– R. Charles Sylva	INE
11-12	Réunion avec les services statistiques nationaux (Ministères sectoriels) - Ministère de la Santé- Direction Nationale de la Santé ; Directeur du DGPOG	Ministère de la Santé -
12h30-14	Pause-déjeuner	INE
14-16	Direction des comptes nationaux et des statistiques économiques et des services- Silvina Santos Direction de Méthode et Gestion de l'Information- João Baptista Pina	INE
16-18	Évaluation des entretiens (Mission)	INE
Mardi 24 mai 2016		
9-10	Banque du Cabo Verde- Administrateur	BCV
10h 30mn- 12h 30mn	Service des Relations Publiques e Cooperação- Carmem Cruz Service de Diffusion de l'Information- Amandio Furtado	
12h30-14	Pause-déjeuner	
14-15	Ministère de l'Agriculture et de l'environnement (MAA)- DGPOG	MAA
15h30-17h	L'Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (IEFP)-, Inspection Générale du Travail, Direction Générale du Travail, Observatoire de l'emploi	INE
17-18	Évaluation des entretiens (Mission)	INE
Mercredi 25 mai 2016		
9-10	Réunion avec les Partenaires Techniques et Financiers - Bureau des NU	NU
10h-11h	Direction Nationale de la Planification	DNP
12h	Encontro Directora Gabinete Ministro da Agricultura e Ambiente	MAA
12h30-14	Pause-déjeuner	
15 h	Encontre <i>Ministre</i> Education- Ministère de l'Education, Famille et Inclusion Sociale- Direction Générale Planification, Budget et Gestion (DGPOG)	M. da Educação
16h 30mn	Direction Générale de l'Environnement ; Direction Générale de l'Energie	INE
Jeudi 26 mai 2016		
9-10h	Réunion avec les Partenaires Techniques et Financiers -Coopération espagnole	Coopération espagnole
10h 30mn	Direction Administrative et Financière- Khyra Mendes	INE
11h30-12h30	Réunion avec les Partenaires Techniques et Financiers -Délégation de l'Union Européenne	Délégation de l'Union Européenne
12-14	Pause-déjeuner	
14-16	Séance de travail avec les utilisateurs du secteur privé, société civile, ONG, Universités (Chambre de Commerce Sotavento, Plateforme des ONG, Citi-Habitat, Université du Cabo Verde, Université Piaget)	INE

16h 30mn	Réunion avec les Partenaires Techniques et Financiers -Coopération Luxembourgeoise	Coopération Luxembourgeoise
Vendredi 27 mai 2016		
9-10	Réunion avec les Partenaires Techniques et Financiers - Bureau des FAO	FAO
1030mn	Réunion avec les utilisateurs clefs du gouvernement- Cabinet du Premier Ministre- Centre de Politiques Stratégiques	CPE
	Entretiens complémentaires avec les responsables de l'INE Exploitation des documents et des résultats des entretiens et réunions (Mission)	
12-14	Pause-déjeuner	
14-16	Débriefing général de la mission	INE
16h30mn	Rencontre avec le Ministre des Finances et de l'Administration publique	MF
17-18	Remise de l'aide-mémoire de la mission au Président de l'INE	INE
Samedi 28 mai 2016		
	Départ	

ANNEXE 3 : LISTE DES MEMBRES DE LA MISSION ET DES PERSONNES RENCONTREES

Nom	Institution	Fonction	E-mail
Petras Rudolphe	PARIS21	Coordinateur régional	rudolphe.petras@oecd.org
Diop Lamine	PARIS21	Consultant	ldiopsen@yahoo.fr
Oumar Sarr	UNECA	Statisticien	osarr@uneca.org
Judith Ameso	UNECA	Consultante	ajudith@uneca.org
Pascal Dodji Silété-Adogli	Afristat	Expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats	pascal.silete-adogli@afristat.org
Ibrahima Ba	INS-Côte d'Ivoire	Directeur Général	ibrahima-nouna@yahoo.fr
António Duarte	INE	Président	antonio.r.duarte@ine.gov.cv
René Charles Sylva	INE	Cood. SNDS	rene.sylva@ine.gov.cv
Joseph Brites	INE	Coord. comptes nationaux	Joseph.Brites@ine.gov.cv
Carmen Cruz	INE	Responsable. Relation publique et coopération	Carmem.Cruz@ine.gov.cv
Amandio Furtado	INE	Responsable diffusion	Amandio.Furtado@ine.gov.cv
Clodomir Pereira	INE	Coordonateur cartographie et SIG	clodomir.pereira@ine.gov.cv
João Baptista de Pina	INE	Directeur DMGI	Joao.B.Pina@ine.gov.cv
Khyra Mendes	INE	Directrice DAF	khyra.mendes@ine.gov.cv
Maria A. Fortes	MAA - DGPOG	Directrice	maria.a.fortes@mdr.gov.cv
Iderlindo Santos	DN Ambiente	Director Nacional Interino	iderlindo.santos@mahot.gov.cv
Tomas Alves de Só Valdez	Direction Nationale de la Santé	Directeur	Tomas.Valdez@ms.gov.cv
Serafina Alves	DGPOG- M. Santé	Directrice	serafina.alves@ms.gov.cv
Ivan Brito	DGTE	Director Geral	ivan.brito@mjedrh.gov.cv
João Carvalho	IGT Inspection générale du travail	Inspecteur Geral	j.carvalho@mjedrh.gov.cv
Jussara Matos	IEFP-	IEFP	jussara.matos@iefp.gov.cv
Carlos Manuel Rocha	BCV	Executivo	crocha@bcv.cv
Ana Cristina Semedo	BCV	Directora de Estatística	asededo@bcv.cv
Hamilton Fortes	MFP	DNP-SAME	hamilton.fortes@minfin.gov.cv
José Félix M. Delgado	MFP	SAME	jose.f.delgado@minfin.gov.cv
Carlos José O. Bentul	MFP	SAME	calubentul21@gmail.com
Maritza Rosabal	ME & IS	Ministra	maritza.rosabal@me.gov.cv
Maria de Lurdes	ME	Estaticista ME	maria.l.monteiro@me.gov.cv
Ana Costa	ME	DGPOG	ana.p.costa@mesci.gov.cv
Ana Santos	ME & IS	Directrice GEP	ana.santos2palgov.gov.cv
Sófia Figueiredo	ME & IS	Diretora Gabinete	sofia.figueiredo@me.gov.cv
Jaqueline Pina	DGE	Técnica	jaqueline.pina@mtide.gov.cv
António Lobo de Pina	UniCV	Vice-Reitor	antonio.pina@adm.unicv.edu.cv

Mário José Carvalho de Lima	UniCV	Administrador Geral	mario.lima@adm.unicv.edu.cv
Jorge Mendes Tavares	UniCV	Presidente FCT	jorge.tavares@docente.unicv.edu.cv
Judite Nascimento	UniCV	Rectrice	judite.nascimento@adm.unicv.edu.cv
Domingos Veiga Mendes	UniPiaget	Diretor U-CEJP	dimas.poa2008@gmail.com
Olívia Mendes	CITI-HABITAT	Coordenadora GEP	citihabitativ@sapo.cv
Manuel Pinheiro	CPE	Coordonnateur	Manuel.S.Pinheiro@palgov.gov.cv
Olavo Correia	Ministère des. Finances et de l'Administration. Publique	Ministre	-
Ana Paula Spencer	Ministère de l'Agriculture et de l'environnement	Directrice de cabinet	-
Jorge Wahnnon	Coopération luxembourgeoise	Chargé de programme	Jorge.wahnnon@mae.etat.lu
Cassandra de Almeida Pereira	UE	Adida secção Financeira, Contactos e Auditoria	cassandra_helena.pereira@eeas.europa.eu
Adelaide Ribeiro	Nações Unidas	Chef de l'unité de la population et la réduction de la pauvreté du Bureau conjoint du PNUD, de l'UNICEF et du FNUAP	adelaide.ribeiro@cv.jo.un.org
Ulrika Richardson	Nações Unidas	Représentante du Bureau conjoint du PNUD, de l'UNICEF et du FNUAP	ulrika.richardson@one.un.org
Carlos Lopes	Coop.Espagnole		-
Jaime Puyoles Garcia	Coop.Espagnole	Coordenador Geral de cooperação	jaime.puyoles@aacid.cv
Rémi Nono Womdim	FAO	Représentant Résident	remi.nonowomdim@fao.org
Luciano Dias da Fonsena	FAO	Assistant du Représentant Résident	Luciano.fonseca@fao.org

ANNEXE 4 : METHODE DE CALCUL DES TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES DU PLAN D'ACTION DE LA SNDS 2012-2016

Cadre de référence pour le calcul des taux de réalisation des activités de la SNDS 2012-2016 du Cabo Verde au mois de mai 2016

On distingue deux catégories d'activités :

- ✓ Les activités programmées
- ✓ Les activités non programmées mais réalisées.

A. ACTIVITES PROGRAMMEES

Cinq cas de figure se présentent.

Cas 1. Produits existants en début de la période sous observation (période couverte par la SNDS)

Tous les produits qui existaient en période sous observation sont évalués sur la base du nombre total de publications attendues sur la période.

Exemple : IHPC (Indice harmonisé des prix à la consommation)

Cet indice est produit mensuellement. Sur la période de 4 ans et 4 mois, il est attendu au total 52 publications. Le calcul a consisté à vérifier le nombre de publications réelles par rapport aux 52 attendues.

Etant donné que sur les 52 publications attendues, 52 ont été effectivement produites, le taux de réalisation de 100%, soit :

Nombre de publications réalisées/nombre de publications attendues x 100.

Cas 2 : Les nouveaux produits

Pour les nouveaux produits, tel que l'indice des valeurs des affaires (IVA), le nombre de publications attendues à partir de la date de leur première apparition est la référence.

Exemple

Le premier IVA a été publié pour le premier trimestre 2015 ; à partir de cette référence, il est attendu 5 publications jusqu'à la fin du premier trimestre 2016, sachant que la fréquence des publications est trimestrielle.

La formule est toujours :

Nombre de publications réalisées/nombre de publications attendues x 100.

Cas 3 : activités à plusieurs phases

Le taux de réalisation est indexé sur le nombre de phases réalisées.

Exemple : pour de nouvelles statistiques à produire, on peut retenir les 4 grandes phases suivantes :

- I. Conception avec opération pilote
- II. Collecte des données avec centralisation
- III. Analyse et élaboration
- IV. Publication et diffusion.

Les phases prises ensemble correspondent à 100%.

Le taux de réalisation est donc égal à : nombre de phases réalisées/nombre total des phases x 100.

Cas 4 : Produits du cadre institutionnel

La formule du cas 3 est également applicable ici.

Les phases possibles sont :

- I. La préparation des documents techniques avec leur validation
- II. L'élaboration du projet du texte légal
- III. La validation par l'autorité administrative
- IV. L'adoption par les organes de décision (Gouvernement et Assemblée nationale).

Cas 5 : Produits de la coordination

A ce niveau, la référence est le nombre de structures faisant objet de coordination sur la période sous revue.

Nombre de structures coordonnées/nombre total de structures à coordonner x 100

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE REALISATION DES ACTIVITES PROGRAMMEES

Le taux global de réalisation des activités programmées = la somme des taux de réalisation par activité/le nombre total des activités programmées (les axes sont pondérés par le nombre d'activités programmées).

B. ACTIVITES NON PROGRAMMEES MAIS REALISEES

Une liste de ces activités a été établie.

ANNEXE 5 : 10 PRINCIPES ESSENTIELS POUR UNE BONNE SNDS

(Source : PARIS21)

Les références en majuscules renvoient au site Internet suivant mis en place par le Secrétariat de PARIS21 : (<http://nsdsguidelines.paris21.org/fr>).

1. Elle est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays.
2. Elle est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide.
3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes.
4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux.
5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales.
6. Elle couvre le Système Statistique National (SSN) tout entier.
7. Elle fixe un programme intégré de Renforcement des capacités statistiques.
8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État.
9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure.
10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reporting.

1. Elle est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays

- La SNDS doit bénéficier du soutien et de l'engagement des responsables politiques et être défendue par de hautes autorités nationales ; cf. RECONNAISSANCE, MANAGEMENT, ENGAGEMENT, PROMOTION.
- Elle doit s'inscrire dans le contexte culturel et institutionnel national, et doit résulter de processus inclusifs et participatifs réellement dirigés et pris en main au niveau national faisant participer l'ensemble des parties prenantes ; cf. ENGAGEMENT et PRÉPARATION.
- Elle doit également résulter d'une démarche de recherche de consensus, tenant compte des besoins et des problèmes identifiés au sein du SSN et favorisant l'engagement et les partenariats, et jalonnée de processus clairs de consultation ; cf. MANAGEMENT, PRÉPARATION.
- Elle doit être reconnue et comprise par les agents du SSN comme un processus visant à améliorer leurs compétences et leurs connaissances en matière de statistiques.

2. Elle est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide

- La SNDS doit fournir une évaluation de l'état actuel du SSN (où nous en sommes), comportant une appréciation complète des données statistiques et de la satisfaction des utilisateurs appréciée en fonction de critères reconnus ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit donner une appréciation du système existant de financement du SSN et des mécanismes existants de soutien des PTF (déclaration de Paris) ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit présenter une vision pour les statistiques nationales (où nous voulons aller), des stratégies pour réaliser cette vision (comment voulons-nous y parvenir) permettant de remédier aux contraintes institutionnelles et organisationnelles et intégrant l'ensemble des cadres de planification des statistiques, et des indicateurs de performance (comment savons-nous que nous y sommes parvenus) : il ne s'agit pas simplement d'un plan de travail ; cf. PROJECTION VERS L'AVENIR, IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES, ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION.

- Elle doit comporter des sous-stratégies pour le leadership et le management, la gestion financière, la promotion, les ressources humaines, la communication, les infrastructures, les processus statistiques de production et leurs produits, l'archivage et l'accès aux données et leur diffusion. cf. IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES.

3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes

- La SNDS doit être centrée sur la demande et de compréhension aisée, répondre aux besoins et aux priorités en termes d'informations permettant aux gouvernements de mener des politiques axées sur les résultats, et pouvant être analysées par tous ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit être alignée sur la politique de développement nationale, notamment en ce qui concerne l'élaboration, la surveillance et l'évaluation des plans nationaux de développement, des politiques sectorielles, ainsi que l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation d'objectifs internationaux et régionaux retenus ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Son élaboration doit se fonder sur des principes de gestion axée sur les résultats et, lors de sa mise en œuvre, faire usage d'indicateurs de performance (ex. : fourniture d'informations statistiques, efficience, satisfaction des utilisateurs, gouvernance, soutien aux politiques nationales, confidentialité) et d'un plan de reporting, de surveillance et d'évaluation de la performance ; cf. MANAGEMENT, SUIVI & EVALUATION, REPORTING, MISE EN ŒUVRE.
- Elle doit constituer une plate-forme pour le développement durable à long terme des statistiques tout en répondant aux besoins immédiats en données statistiques pour suivre les progrès en matière de développement ; cf. PROJECTION VERS L'AVENIR, IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES.
- Elle doit viser la fourniture des statistiques de qualité (c'est-à-dire, « répondant aux attentes ») (avec pertinence, précision, actualité, indépendance), afin d'éclairer la prise de décision.

4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux

- La SNDS doit respecter l'ensemble des législations ou réglementations en vigueur, et recommander des changements le cas échéant ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit maintenir la production de statistiques et les procédures en cours, bâtissant à partir des activités et les processus existants (durant les phases d'élaboration et de mise en œuvre) ; cf. MANAGEMENT.
- Elle doit prendre en compte l'environnement régional, les engagements internationaux et les programmes de développement en cours ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit tirer parti de l'expérience acquise par d'autres pays.

5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales

- La SNDS doit respecter les valeurs et les principes décrits dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle élaborés par l'ONU pour produire des statistiques utiles et de qualité méritant la confiance des utilisateurs de ces données.
- Elle doit s'appuyer sur les normes, les recommandations et l'expérience internationales pour capitaliser le savoir-faire mondial et assurer la cohérence entre pays.
- Elle ne doit pas être normative, mais doit conduire à un changement significatif en fonction de la situation du SSN constatée au départ du processus.

6. Elle couvre le SSN tout entier

- Le SNDS doit couvrir le Système Statistique National (SSN) tout entier, depuis la collecte des données, leur analyse, leur diffusion et jusqu'à leur utilisation, depuis les recensements, les enquêtes et les systèmes administratifs, ainsi que les mécanismes de coordination et de consultation (reconnaissant par-là que la mise en œuvre puisse être accomplie par étapes).
- Le SNDS doit permettre une intégration appropriée de la production des statistiques sectorielles.

7. Elle fixe un programme intégré et réaliste de renforcement des capacités statistiques

- La SNDS doit fixer un programme intégré de renforcement des capacités statistiques qui permette de : 1) augmenter les capacités de mise en œuvre et d'adaptation de la stratégie ; 2) transformer les statistiques en informations par le biais de l'analyse, la diffusion, la publicité et l'éducation des utilisateurs ; cf. IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES, ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION.
- La SNDS doit prévoir un calendrier rationnel des tâches classées par ordre de priorité (tous les combats ne peuvent pas être menés de front) ; elle doit prévoir un cadre pour les plans (annuels) de mise en œuvre. Elle doit gérer les ressources de manière réaliste et pragmatique (ce qui implique la hiérarchisation, l'étalement dans le temps, l'efficacité, en consistant par exemple à examiner d'autres possibilités de collecte des données telles que les sources administratives et les enquêtes par sondage) et être suffisamment souple pour s'adapter aux changements de priorités, aux nouveaux besoins d'informations et aux enseignements tirés. cf. ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION.

8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État

- La SNDS doit viser le développement de la statistique comme bien public financé par le budget de l'État et complétée (le cas échéant) par un soutien international. cf. MANAGEMENT, BUDGÉTISATION-FINANCEMENT.

9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure

- La SNDS doit servir de cadre de cohérence pour l'assistance internationale et bilatérale à la statistique, et à éviter des systèmes parallèles de suivi et d'évaluation découlant des programmes des donateurs. cf. MANAGEMENT, BUDGÉTISATION-FINANCEMENT.

10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reporting

- La SNDS doit comporter des mécanismes efficaces de suivi, d'évaluation et de reporting de sa mise en œuvre. cf. SUIVI, ÉVALUATION ET REPORTING

